

LE POIDS DE LA TRADITION GRAMMATICALE
ARABE DANS LES MANUELS SCOLAIRES

□ □ □ □ □

Thèse de Doctorat de l'Université Lumière-Lyon2

présenté par

Abdelhamid TAGHOUTI

□ □ □ □ □

Sous la direction de Monsieur le professeur
Hassan HAMZE

Jury :

Bassam BARAKE

Fayza EL QASEM

Abdelkadir MEHIRI

Brahim BEN MRAD

Hassan HAMZE

Septembre 2004

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION (pp : 4 - 17)

1. Choix du sujet.....	7
2. Problématiques et hypothèses.....	7
3. Corpus et terrains.....	8
4. Plan de travail.....	11
5. Progression de la recherche.....	12

CHAPITRE I (pp :18 - 55)

PRESENTATION ET COMMENTAIRE DES OUVRAGES ET DES AUTEURS

1. LA TRADITION GRAMMATICALE ARABE.....	19
1.1. Az-Zaggâgî, auteur du Ġumal.....	19
1.1.1. Le Ġumal et son apport pédagogique.....	22
1.2. Ibn Ġinnî.....	26
1.2.1. Le Luma ^o , l'œuvre d'Ibn Ġinnî.....	28
1.2.2. Valeur pédagogique du Lumac.....	29
1.3. Al-Ġuzûlî.....	32
1.3.1. Al-Muqaddîma al-Ġuzûliyya ff n-nahw.....	35
1.4. Abû Hayyân al-Andalusî.....	44
1.4.1. Taqrîb al-Muqarrab.....	47
2. LES MANUELS SCOLAIRES.....	50
2.1. Kitâb al-Luga (le livre [des règles] de la langue).....	50
2.2. Al-Qawâcîd (les règles [de grammaire]).....	51
2.3. An-nahw al-Wâdîh (la grammaire explicite) et At-tadrîbât al-Lugawiyya (les entraînements linguistiques).....	52
2.4. An-Nahw an-Namûdaġî (la grammaire modèle).....	53
2.5. Al-Luga al-'Arabiyya: Qawâcîd wa nusûs (la langue arabe, règles et textes).....	53

3. AUTRES LIVRES.....54

CHAPITRE II (pp : 56 - 168)

COMPARAISON DES STRUCTURES DES OUVRAGES DE LA TRADITION AVEC CELLES DES MANUELS SCOLAIRES

1. UNITE ET DIVERSITE DANS LA TRADITION GRAMMATICALE ARABE.....	57
1.1. Unité dans la diversité.....	57
1.2. Les 'écoles' de grammaire arabe.....	58
1.3. La tradition grammaticale arabe: Présentation de quelques exemples qui auraient pu constituer une rupture.....	59
1.3.1. Un premier exemple: Les voyelles casuelles.....	59
1.3.2. Un deuxième exemple: Les parties du discours.....	60
1.3.3. Un troisième et dernier exemple: La théorie des régissants.....	60
2. LES MANUELS SCOLAIRES: PRESENTATION DE QUELQUES CARACTERISTIQUES ET TRAITS COMMUNS.....	61
2.1. Le cadre contextuel.....	61
2.2. Les objectifs généraux.....	64
2.2.1. Une dimension culturelle.....	64
2.2.2. Une dimension politique.....	67
2.2.3. Une dimension sociale.....	70
2.3. Les objectifs spécifiques.....	70
2.4. La pédagogie.....	73
2.4.1. Première étape ou situation de départ.....	74
2.4.2. Deuxième étape ou analyse et découverte.....	76
2.4.3. Troisième étape ou présentation des règles.....	81
2.4.4. Quatrième étape ou exercices d'application.....	83
3. SIMILITUDES ET RAPPROCHEMENTS.....	85
3.1. La matière ou le contenu.....	85

3.2. La didactique.....	85
3.2.1. La compétence linguistique.....	85
3.2.2. Les étapes et le déroulement.....	86
4. UNE LECTURE COMPARATIVE DES TITRES DE LIVRES DE LA TRADITION ET DES MANUELS SCOLAIRES.....	87
4.1. Titres simples.....	88
4.2. Titres doubles.....	89
4.3. Titres multiples.....	89
4.3.1. Titres présentant une ellipse.....	90
4.3.2. Titres dont les deux constituants du noyau de la phrase sont cités.....	90
4.3.3. Titres: énoncés simples.....	91
4.3.4. Titres: énoncés recherchés.....	92
4.3.4.1. Choix des termes.....	92
4.3.4.2. Métaphores.....	93
4.3.4.3. Allitérations.....	95
4.3.4.4. Assonances.....	95
5. ETUDE COMPARATIVE DE L'ORGANISATION DES TABLES DES MATIERES.....	97
5.1. Quelles tables des matières, de quels ouvrages.....	97
5.1.1. Schéma classique de la table des matières dans la tradition.....	99
5.1.2. Organisation des tables des matières dans les manuels scolaires.....	102
6. ETUDE COMPARATIVE DES TERMINOLOGIES EMPLOYEES.....	106
6.1. A travers les tables des matières.....	107
6.1.1. L'exemple du sujet du verbe passif.....	107
6.1.2. La terminologie de Sibawayhi et les besoins de description, de transmission et de normalisation.....	112
6.1.3. L'exemple de /la:/ qui nie l'espèce.....	122
6.1.4. Autres exemples.....	127
6.1.4.1. Les abrogatifs (verbaux et nominaux).....	127

6.1.4.2. Prépondérance du terme /kafd/ chez certains grammairiens de la tradition: l'exemple de Zağğāgi.....	129
6.1.4.3. Fréquence du terme /wasf/ dans la tradition l'exemple d'Ibn Ğinnī.....	132
6.2. Au niveau du contenu.....	137
6.2.1. Comparaison de quelques termes du lexique employé lors de la rédaction.....	138
6.2.2. Emploi de termes différents pour signifier un même concept.....	141
6.2.2.1. L'exemple de la condition: le terme /muğāzāt/.....	141
6.2.3. Emploi d'un même terme pour signifier des concepts différents.....	150
6.2.3.1. L'exemple du terme /waqf/.....	150
6.2.3.2. L'exemple du /ha:l/ chez Zağğāgi.....	152
6.2.3.3. Les exemples de /'ism al-fa:°il/ et /'ism al-maf'u:l/ chez Sibawayhi.....	153
6.2.4. Termes fréquents dans la tradition mais abandonnés par les manuels scolaires.....	156
6.2.4.1. L'exemple du terme /ğuttat/.....	156
6.2.5. Termes de mêmes racines employés différemment.....	158
6.2.5.1. Termes qui diffèrent par leurs schèmes.....	159
6.2.5.2. Termes qui diffèrent par leurs affixes.....	162

CHAPITRE III (pp : 169 - 245)

DE L'AFFAIBLISSEMENT ...

1. L'EXEMPLE DE LA RECTION.....	170
1.1. Impact des notions de phrase et de rection sur l'organisation de la matière.....	170
1.1.1. Dans les tables des matières.....	170
1.1.2. Au niveau du contenu: l'exemple du verbe présenté dans le cadre de la phrase.....	173
1.1.3. Absence des terminologies de phrase verbale et phrase nominale dans les premiers ouvrages de la tradition.....	176

1.1.4. Omniprésence des terminologies de phrase verbale et phrase nominale dans les manuels scolaires.....	182
1.2. La déclinaison et l'indéclinaison ou le /'i [°] râb/ et le /binâ'/.	183
1.2.1. Définitions.....	183
1.2.2. Indifférence des manuels scolaires quant à la primauté d'al-'i [°] râb.....	185
1.3. L'amenuisement de la terminologie de la rection dans les manuels scolaires.....	191
1.3.1. Différence d'expression de la rection entre la tradition et les manuels scolaires.....	196
1.3.2. De l'affaiblissement de la rection vers un glissement de sens.....	202
2. L'EXEMPLE DE LA COORDINATION.....	219
2.1. Définition de la coordination.....	220
2.2. Absence de /'atf al-bayân/ (dit coordination par apposition) dans les manuels scolaires.....	221
2.3. Place de /'atf al-bayân/ dans la tradition.....	227
3. L'EXEMPLE DU GENITIF.....	234
3.1. Amenuisement de quelques particules de génitif dans les manuels scolaires.....	234
3.2. Les particules de génitif dans les manuels scolaires.....	237
3.2.1. /ha:ša:/, /xala:/, /'ada:/, /mud/ et /mundu/.....	237
3.2.2. Statut de /'an/, /'ala:/ et /hatta:/ entre la tradition et les manuels scolaires.....	240
3.3. Les particules de génitif et l'annexion.....	243

CHAPITRE IV (pp : 246 - 304)

A LA DISPARITION

1. L'EXEMPLE D'/'al-'istigna:'/ OU L'EXCEPTION.....	247
1.1. Exception et excepté ou excepté et exception.....	247

1.1.1. Primauté de l'exception dans la tradition grammaticale arabe.....	248
1.1.2. Primauté de l'excepté dans les manuels scolaires.....	251
1.1.3. Prépondérance du terme /tarki:b/ (construction) dans les manuels scolaires.....	252
1.2. Disparition de l'excepté antéposé.....	254
1.2.1. L'excepté antéposé dans la tradition.....	254
1.2.2. Perte de l'emploi de l'excepté antéposé dans les manuels scolaires.....	257
1.2.3. L'exception antéposé et la structure de la restriction.....	260
1.3. Disparition de quelques mots-outils de l'exception.....	265
1.3.1. Comparaison des mots-outils de l'exception entre la tradition et les manuels scolaires.....	265
1.3.2. Disparition de /laysa/, /la: yaku:nu/ et /'illa: 'an yaku:na/.....	266
2. L'EXEMPLE DE LA CORROBORATION.....	273
2.1. Disparition de quelques corroboratifs.....	273
3. L'EXEMPLE DE LA COORDINATION.....	282
3.1. Disparition de /'imma:/ et /la: bal/.....	282
3.1.1. Disparition de /la: bal/.....	284
3.1.2. Disparition de /'imma:/.....	286
4. L'EXEMPLE DU GENITIF.....	291
4.1. Disparition de /lawla:/, /la [°] alla/, /mata:/.....	291
4.1.1. Statut de /la [°] alla/.....	293
4.1.2. Statut de /lawla:/.....	295
5. DISPARITIONS DIVERSES.....	300
5.1. Le serment.....	300
5.2. /'ism al-fi'îl/ ou le nom du verbe.....	300
5.3. /at-tasqi:r/ ou le diminutif.....	302

EVOLUTION ET CHANGEMENT

1. PLACE DU PATIENT DANS LA PHRASE.....	306
1.1. Définitions de la phrase dans les dictionnaires.....	306
1.1.1. Une première approche: le dictionnaire Larousse.....	306
1.1.2. Une deuxième approche: le dictionnaire de grammaire Le Bon Usage.....	307
1.1.3. Une troisième approche: le dictionnaire de sémiotique Dictionnaire raisonné de la théorie du langage.....	308
1.1.4. Une quatrième et dernière approche: Dictionnaire de la linguistique de George Mounin.....	310
1.2. Les constituants de la phrase.....	312
1.2.1. André Roman: une analyse linguistique.....	312
1.2.2. Hasan Hamzé: concilier la tradition et la linguistique.....	313
1.3. Définition de la phrase dans la tradition grammaticale arabe.....	314
1.3.1. Al-Qawl ou le Dire.....	314
1.3.2. Al-Kalâm ou le Discours.....	315
1.3.2.1. Kalâm, Kalim et Kalîma.....	316
1.3.3. Al-Ġumla ou la Phrase.....	318
1.3.4. Qawl, Kalâm et Ġumla.....	318
1.4. Place du patient dans le phrase arabe dont le verbe et transitif.....	324
1.4.1. Dans les manuels scolaires: l'exemple de Kitâb al- Luga.....	325
1.4.2. Statut particulier du patient dans les manuels scolaires.....	329
1.4.3. Influence des langues étrangères sur les manuels scolaires.....	336
1.5. La phrase dans la conception des 'ultra' modernes.....	339
1.6. La phrase dans la conception de Zaġġâġi et de Sibawayhi.....	347

2. EMERGENCE DE NOUVEAUX TERMES.....	351
2.1. L'exemple de la corroboration: évolution autour de quelques termes corroboratifs.....	352
2.1.1. Définition de la corroboration.....	352
2.1.2. Les termes corroboratifs dans la tradition.....	354
2.1.3. Emergence de / ^c a:mmat/ en tant que terme corroboratif dans les manuels scolaires.....	355
2.1.4. Statut de / ^c a:mmat/ dans la tradition tardive.....	358
2.1.4.1. / ^c a:mmat/ lorsqu'il n'est pas un terme corroboratif.....	359
2.1.4.2. / ^c a:mmat/ est terme corroboratif.....	360
2.1.4.3. / ^c a:mmat/ dans la tradition.....	361
2.1.5. Autres statuts de / ^c a:mmat/.....	363
2.1.6. Quelques divergences concernant les termes corroboratifs.....	365
2.1.7. Négligence de quelques termes corroboratifs par les manuels scolaires.....	370
3. EVOLUTION DES EMPLOIS ET CHANGEMENT DES STRUCTURES.....	373
3.1. Un premier exemple : le permutatif /al-badal/.....	373
3.1.1. Catégorisation et critères.....	373
3.1.2. Disparition de /badal al-galat/ (permutatif de méprise) dans les manuels scolaires.....	378
3.1.3. Remplacement de la structure du permutatif par celle de l'annexion.....	380
3.2. Un deuxième exemple : le verbe passif et son sujet.....	385
3.2.1. Expression de l'agent dans la phrase passive.....	386
3.2.2. Influence des langues étrangères sur l'expression de l'agent dans la phrase passive.....	387
4. LA PONCTUATION DANS LA LANGUE ARABE.....	392
4.1. La ponctuation fait nouveau dans la langue arabe.....	392
4.2. Intégration de chapitre(s) sur la ponctuation dans les manuels scolaires.....	393
4.3. Entre la tradition et les manuels scolaires, emploi du terme /waqf/ pour désigner deux concepts différents.....	395

4.4. La ponctuation entre l'arabe et le français.....	397
4.5. Difficultés d'adapter la ponctuation par l'arabe.....	401
4.6. Disparition de thèmes et de chapitres.....	407

CHAPITRE VI (pp : 409 - 463)

A LA STABILISATION

1. CATEGORISATION ET CLASSIFICATION.....	410
1.1. L'exemple de /la:/ qui nie l'espèce.....	410
1.1.1. /la:/ question autonome dans la tradition.....	411
1.1.2. points de différences entre /La:/ et /'inna/.....	411
1.1.3. points de ressemblances entre /la:/ et /'inna/.....	413
1.1.4. /la:/ consoeurs de /'inna/ dans les manuels scolaires.....	414
1.1.5. Difficultés de classer /la:/ avec les consoeurs de /'ina/.....	417
1.1.6. Pourquoi les manuels scolaires classent-ils /la:/ avec les consoeurs de /'inna/? Y a-t-il un sens à ce changement?.....	420
1.2. L'exemple de la déclinaison et l'indéclinaison.....	422
1.2.1. La déclinaison, les désinences, le déclinable et l'indéclinable : 3 questions différentes d'un même thème.....	423
1.2.2. La déclinaison dans les manuels scolaires : une seule question, un seul chapitre.....	424
2. QUESTIONS ET QUESTION OU VARIATION ET UNICITE.....	424
2.1. La tradition grammaticale arabe: présence de plus d'une question dans le même chapitre.....	424
2.1.1. Un premier exemple : réunion de /ka:na/ de /'inna/ dans un chapitre du Ġumal d'az-Zaġġāġi.....	426
2.1.2. Un deuxième exemple : réunion de l'épithète et de l'appel dans un chapitre du Luma ^c d'Ibn Ġinnī.....	427
2.1.3. Un troisième et dernier exemple : réunion de /'inna/ et de la cordination.....	428

2.2. Influence du choix des manuels scolaires sur les apprenants.....	430
2.2.1. Linéarité et unicité.....	431
2.2.2. Un exemple concret de l'influence des manuels scolaires sur les apprenants.....	431
2.3. Rapprochement et équivalences entre la tradition et les manuels scolaires.....	434
2.3.1. Fréquence dans la tradition de cas de rapprochement.....	435
2.3.2. Absence dans les manuels scolaires de cas de rapprochement.....	437

3 STABILISATION DU NOMBRE DES ENTITES SYNTAXIQUES..... 438

3.1. La tradition grammaticale arabe : les cinq ? les six noms ?.....	438
3.2. Les cinq noms : stabilisation de leur nombre dans les manuels scolaires.....	442

4 LES EXEMPLES TEMOINS..... 444

4.1. les exemples témoins dans la tradition.....	445
4.1.1. Le Coran.....	445
4.1.2. Le Hadit (la tradition).....	448
4.1.3. Le dire des Arabes et critère spatio-temporel.....	452
4.1.3.1. L'informateur natif.....	452
4.1.3.2. La Fasâha (exactitude et pureté de la langue).....	453
4.1.3.3. Critère temporel et corpus de référence.....	456
4.2. Les exemples témoins dans les manuels scolaires.....	459
4.2.1. Négligence du critère spatio-temporel.....	459
4.2.2. Choix des exemples témoins dans les manuels scolaires.....	461
4.2.2.1. Diminution, dans les manuels scolaires, des exemples témoins faisant autorité dans la tradition.....	461
4.2.2.2. Correspondance à la norme.....	463

CHAPITRE VII (pp : 464 - 496)

PROBLEMATIQUES ET INTERROGATIONS

1. DIMENSION SEMANTIQUE ET DIMENSION SYNTAXIQUE.....465
1.1. Impact du sémantique sur la notion de phrase dans les manuels scolaires.....466
1.2. Impact du sémantique sur le choix terminologique.....469
1.2.1. L'exemple de la corroboration.....469
1.2.2. L'exemple du 'Tamyfz' (le Spécificatif).....470
1.3. Approche sémantique et approche syntaxique : l'exemple de l'exception et de l'excepté.....474

2. L'ORDRE DES UNITES DANS LA PHRASE ARABE ET LES DEUX LOGIQUES SYNTAXIQUES : ORDINALE ET RECTIONNELLE.....479
2.1. Phrase nominale et phrase verbale.....480
2.2. L'ordre des unités et la rection.....481
2.2.1. changement de voyelle casuelle et différence d'énoncés.....483
2.2.2. Difficultés de lecture.....486
2.3. Problématique de la phrase nominale introduite par un abrogatif verbal.....491
2.3.1. La phrase introduite par un abrogatif verbal dans la tradition.....492
2.3.2. La phrase introduite par un abrogatif verbal dans les manuels scolaires.....495

CONCLUSION (pp : 497 - 511)

LES INDEXS (pp : 512 - 551)

BIBLIOGRAPHIE (pp : 552 - 571)

TABLE DES MATIERES (pp : 572 - 582)

CHAPITRE III

DE L'AFFAIBLISSEMENT ...

DE L'AFFAIBLISSEMENT ...

Il paraît logique de lire, dans les manuels scolaires de grammaire, l'aboutissement d'un produit fini que les enseignants et/ou les auteurs et les pédagogues cherchent à inculquer aux apprenants. Le contenu de ces manuels, en même temps qu'il reflète une conception actuelle de la matière grammaticale, renferme des éléments de son évolution et de son histoire. Seule une lecture comparée profonde de ces manuels avec la tradition grammaticale arabe est susceptible de nous révéler les changements survenus au cours de son histoire. Ces changements vont du simple affaiblissement jusqu'à la disparition totale de quelques notions et concepts. Ainsi et dans un premier temps, nous consacrons cette troisième partie de notre recherche à l'étude de l'affaiblissement de quelques notions grammaticales dans les manuels scolaires.

1.1. L'EXEMPLE DE LA RECTION:

1.1. Impact des notions de phrase et de rection sur l'organisation de la matière

1.1.1. Dans les tables de matières

Bien que les notions de /ğumla/ (phrase) et /°a-mil/ (régissant) ne sont pas contradictoires, nous pensons que l'organisation de la matière autour de l'une ou de l'autre des deux notions peut être révélatrice d'une tendance à favoriser ou à négliger la rection. C'est cette tendance qui constitue, à notre sens, l'un des facteurs, sinon le facteur essentiel de la divergence dans l'organisation générale de la matière entre la tradition grammaticale arabe et un grand nombre, voire la presque totalité des manuels scolaires. En effet, si les uns s'organisent sur la base des flexions casuelles, c'est à dire autour du régissant, les autres mettent l'accent sur la notion de la phrase.

Ainsi nous constatons que les ouvrages de la tradition, en tout cas ceux que nous avons consultés, s'inscrivent largement dans le schéma classique qui consiste à commencer par des questions portant sur les parties du discours puis enchaîner par les nominatifs, les accusatifs, les génitifs pour finir par les permutatifs et quelques questions diverses. Dans ce contexte, nous ne manquons pas de souligner que le *Luma*^c, par exemple, commence la partie qu'il consacre aux accusatifs, non pas par /al-maf°ulu bihi/ (le patient) mais plutôt par /al-maf°u:lu l-matlaqu/ (le complément absolu). Le /maf°u:l bihi/ (le patient), contrairement à notre attente, (nous qui, faut-il le reconnaître, sommes inconsciemment influencés par les manuels scolaires) est cité en deuxième lieu; ce qui montre qu'il est traité indifféremment des autres accusatifs et qu'il ne bénéficie d'aucune faveur¹. Quant aux manuels scolaires, et plus particulièrement ceux destinés aux cycles primaires, ils s'articulent

¹ Voir le *Luma*^c d'Ibn Ğinni, p 101 :

المفعول خمسة أضرب: مفعول مطلق، و مفعول به، و مفعول فيه، و مفعول له، و مفعول معه.

généralement autour des deux axes suivants: La phrase verbale et ses constituants et la phrase nominale et ses constituants.

Abdelkader MEHRI, grammairien et linguiste émérite, à qui le ministère de l'éducation nationale tunisien doit l'élaboration de plusieurs manuels de grammaire dont essentiellement les deux séries 'an-Nahw al-°Arabî et 'an-Nahw al-°Arabî, *Kitâb al-Luġa*, reproche à la tradition grammaticale arabe sa négligence de la phrase au dépend de l'étude des éléments constituant la phrase:

« أول ما يسترعي انتباه الناظر في أشهر مصنفات النحو كتاب سيبويه و شرح المفصل لابن يعيش أننا لا نجد فيها أبوابا أو فصولا خاصة بدراسة الجملة ... إن دراسة الجملة كانت رهينة دراسة المفردات ... و لكن وجدنا في هذه الدراسة المشتتة ملاحظات كثيرة لا تخلو من فائدة أحيانا فإننا لا نجدها تنم عن نظرة شاملة تلمم بعناصر الجملة على أساس الوحدة التي بينها، و لا نشعر بأن الجملة تدرس لذاتها »
(الجملة في نظر التجارة العرب، ص 16-17، حوليات الجامعة التونسية، العدد 3، 1966)

« Ce qui qui retient, en premier, l'attention de l'examineur des plus célèbres compositions de grammaire, telles que le *Kitâb* de SIBAWAYHI (180/796) ou *Šarh al-Mufasssal* d'Ibn Ya'fiš, c'est {le fait} qu'on n'y trouve pas des chapitres ou des sous-chapitres consacrés à l'étude de la phrase ... L'étude de la phrase était sujette à l'étude des mots ... Même si nous avons trouvé, dans ces études dispersées, beaucoup de remarques qui, parfois, paraissent

intéressantes, elles n'expriment pas une vue synthétique qui englobe les éléments de la phrase sur la base de l'unité qui existe entre eux. On n'a pas le sentiment, [non plus], que la phrase est étudiée en soi. »

Ainsi, cette attitude de MEHIRI montre bien l'importance qu'il accorde à la notion de Ġumla (phrase); et du coup elle explique le fait que la Ġumla soit au centre d'intérêt de cet auteur et de ses écrits dont, en particulier les manuels scolaires.

Le manuel scolaire qui représente le mieux cette tendance est sans doute Kitāb al-Luġa. A titre d'exemple, le sujet du verbe /al-fa:ʕil/ et l'inchoatif /al-mubtada'/ qui relèvent tous les deux des nominatifs /al-marfu:ʕa:t/ dans la tradition, sont fatalement séparés dans nombre de manuels scolaires et en particulier dans la série Kitāb al-Luġa du fait que le premier relève de la phrase verbale et que le second relève de la phrase nominale. Cela laisse supposer un affaiblissement du concept de la rection dans les manuels scolaires. Pour essayer d'explicitier ceci par un exemple nous allons procéder, dans un premier temps, à la comparaison de quelques passages puisés en majorités dans le Luma^c d'IBN ĠINNĪ (392/1002), d'une part, et le manuel scolaire tunisien, Kitāb al-Luġa, d'autre part.

1.1.2. Au niveau du contenu: l'exemple du verbe présenté dans le cadre de la phrase

Le premier exemple concerne le verbe /al-fiʕl/. En effet le Luma^c ainsi que Kitāb al-Luġa évoquent tous les deux cette question. Cependant, ils la traitent

différemment. Le Luma^c lui consacre indépendamment de la phrase, un chapitre à part qu'il intitule: /ba:b 'al-fiʕl/ (chapitre du verbe) et qui commence de la sorte:

« هي ثلاثة أضرب تنقسم بانقسام الزمان ماض و حاضر و مستقبل »

(كتاب اللمع في النحو ، ص 9)

« Ils (les verbes) sont de trois catégories. Ils se répartissent, d'après la répartition du temps en passé, présent et futur »

Il en va de même pour SIBAWAYHI (180/796) qui, lors d'une définition du verbe, traite ce dernier comme une entité indépendante sans évoquer la phrase:

« و أما الفعل فأمثلة أخذت من لفظ أحداث الأشياء و بنيت لما مضى و لما يكون و لم يقع و ما هو كائن لم ينقطع »
(الكتاب 1 ، ص

12)

« Quant au verbe, il consiste en paradigmes dérivés de l'expression phonique des événements exprimés par les noms et construits pour indiquer ce qui est passé, ce qui sera (n'ayant pas encore eu lieu) et ce qui est encore non achevé² »

D'après Hassan HAMZE, trois caractéristiques ressortent de cette définition:

². Traduction de Hassan HAMZE. Voir Les théories grammaticales

1- le verbe est tiré du nom d'action, le /masdar/.

2- Le verbe est un ensemble de paradigme.

3- Les paradigmes sont formés pour indiquer ce qui est passé et ce qui n'est pas passé, autrement dit ce qui est achevé et ce qui n'est pas achevé³.

En revanche Kitáb al-Luġa traite le verbe dans le strict cadre de la phrase. Le terme /fi'l/ (verbe) est souvent évoqué en liaison avec celui de /ġumla/ (phrase). Voici quelques extraits de cette double présence:

« تكون الجملة اسمية أو فعلية ... في الجملة الفعلية يكون الفعل مسندا و يكون بذلك مكونا لازما و يحتل دائما الصدارة في النواة الإسنادية »

(كتاب اللغة 1 ، ص 60-61)

« La phrase est nominale ou verbale... Dans la phrase verbale le verbe est prédicat. Il est, par ce fait constituant nécessaire. Il se place toujours en tête du noyau [de la phrase] »

« حد الفعل : الفعل مكون أساسي في الجملة الفعلية لا يكون إلا مسندا في النواة الإسنادية و يرد دائما قبل المسند إليه الفاعل و هو يدل على حدث مقترن بزمان من الأزمنة الثلاثة (الماضي ، الحاضر ، المستقبل) »

d'Az-Zaġġaġi, p

³. Voir Hassan HAMZE : Les parties du discours (p3). In Les classes des mots, héritages et perspectives; ouvrage collectif, P.U.L. Sous la direction de L. Basset et M. Perennec.

(كتاب اللغة 1 ، ص 67)

« Définition du verbe: Le verbe est un constituant fondamental dans la phrase verbale. Il ne peut être, dans le noyau [de la phrase, autre] que prédicat. Il précède toujours son thème le sujet. Il signifie un événement lié à l'un des trois temps (le passé, le présent et le futur)»

1.1.3. Absence des terminologies de phrase verbale et phrase nominale dans les premiers ouvrages de la tradition

Cet emploi des terminologies de phrase verbale et phrase nominale, assez fréquent dans les manuels scolaires, nous a incité à chercher, voire détecter, la possibilité d'un emploi éventuel de cette même terminologie du côté de la tradition. Nous avons commencé par le Luma^c d'IBN ĠINNĪ (392/1002). Nous avons été, à la fois surpris et frappé par l'absence totale de cette terminologie le long de toute l'œuvre. En effet, pour signifier la même chose IBN ĠINNĪ (392/1002) parle de phrase composée d'un inchoatif et d'un énonciatif et de phrase composée d'un verbe et d'un sujet:

« أما الجملة فهي كل كلام مفيد مستقل بنفسه و هي على ضربين جملة مركبة من مبتدأ و خبر و جملة مركبة من فعل و فاعل »

(اللمع ، ص 73)

« Quant à la phrase c'est tout énoncé signifiant indépendant par lui-même. Elle est de deux types: Phrase composée d'un inchoatif

et d'un énonciatif et phrase composée d'un
verbe et d'un sujet »

Nous avons consulté d'autres ouvrages de la tradition en
quête de cette même terminologie de phrase verbale et
phrase nominale. Et nous avons constaté qu'elle est évoquée
occasionnellement, voire rarement dans les ouvrages
tardifs; ce qui suppose qu'elle est relativement récente.
En revanche il est à cet égard remarquable de voir comment
ces ouvrages se passent de cette terminologie en
particulier là où les manuels scolaires en font l'objet de
leur matière, tel que dans les chapitres: L'inchoatif et
l'énonciatif, le sujet et son verbe, /ka:na/ et ses
conseurs, /'inna/ et ses conseurs, le patient... etc.

Voici dans ce qui suit quelques exemples où les auteurs des
ouvrages de la tradition ne recourent pas aux
terminologies: phrase verbale et phrase nominale, chose
qu'ils auraient pu faire, sans doute, avec beaucoup
d'adresse:

(1) « و اعلم أن هذه الأفعال إذا ابتدأت بما نصبت مفعولين ... »

و إذا توسطت أو تأخرت جاز إلغاؤها أو إعمالها »

(الجمل في النحو ، ص 29)

« Sache que ces verbes (transitifs à deux
compléments) régissent à l'accusatif deux
patients, si tu les places en tête de la phrase
... Et s'ils se placent au milieu ou à la fin de
la phrase, il est permis, soit d'annuler leur
rection, soit de les faire régir »

(2) « و لا بد لها (الحال) من عامل يعمل فيها. فإن كان العامل
فيها فعلا قدمتها و أخرتها فإن كان العامل غير فعل لم يجر
تقدمها عليه »

(الجمل في النحو ، ص 35)

« Il (/al-ha:l/ le complément circonstanciel
d'état) lui faut un régissant qui le régit. Si
ce régissant qui le régit est un verbe, tu peux
l'antéposer ou le postposer. Si le régissant
n'est pas un verbe, il n'est pas permis de le
lui antéposer »

(3) « فإن كان في صدر كلامك فعل... »

(الجمل في النحو ، ص 40)

« Si, au début de ton discours, il y a un
verbe... »

(4) « و الفاعل مرتبته أن يلي الفعل... »

(المقدمة الجزولية في النحو ، ص 05)

(« Le sujet, son rang, est qu'il suit le
verbe... »

(5) « المتعدي إلى اثنين ضربان: داخل على المبتدأ و الخبر و ما
ليس كذلك »

(المقدمة الجزولية في النحو ، ص 79)

« Le [verbe] transitif à deux [patients] est de

deux sortes: celui affectant l'inchoatif et l'énonciatif et celui qui ne l'est pas »

(6) « إن و أخواتها مما يختص بالاسم لا كجزء منه... »
(المقدمة الجزولية في النحو، ص 109)

(
« /'inna/ et ses consœurs [relèvent] de ce qui se spécifie au nom, non pas en tant qu'une partie de lui »

(7) « فكل مبتدأ لا تدخل عليه كان لا تدخل عليه إن »
(المقدمة الجزولية في النحو، ص

(110

« Tout inchoatif ne pouvant recevoir /ka:na/ ne reçoit pas /'inna/ »

Nous constatons, à travers tous ces exemples, que les auteurs utilisent des formules autres que celles de phrase verbale et phrase nominale. Dans le premier exemple ZAĞĞĀĞĪ (337/949) parle d'intercaler un verbe transitif ou de le postposer et il donne des exemples tels que:

/ Zayd-un (nominatif) danantu muntaliq-un (nominatif) /
/ Zayd-un (nominatif) muntaliq-un (nominatif) danantu /

En effet, ZAĞĞĀĞĪ (337/949) donne ces deux exemples où il transforme les phrases initialement verbales en phrases nominales sous l'effet de la suppression de la rection du verbe.

Dans le troisième exemple, il emploie explicitement

l'expression /fi: sadri kala:mika fi'lun/ (au début de ton discours un verbe)

De même ĞUZŪLĪ (607/1210), lors du cinquième exemple, emploie l'expression /da:kilun 'ala: al-mubtada'i wa al-kabari/ (affectant l'inchoatif et l'énonciatif). Il parle aussi des abrogatifs qui se rapportent au nom ou encore qui affectent l'inchoatif..

Tout cela sans pour autant évoquer les terminologies de phrase verbale et phrase nominale. Cependant, l'absence des terminologies de phrase verbale et phrase nominale ne signifie pas forcément l'absence du concept tel que le prétend Henri FLEICH qui, dans son *Traité de philologie arabe* (1/24-25), affirme l'absence d'une conceptualisation générale de la phrase dans la tradition grammaticale arabe.

Hassan HAMZE réfute ce point de vue en disant que:

« L'absence d'un terme technique franc ne signifie pas forcément l'absence du concept qu'il exprime. »⁴.

Il confirme notre point de vue, à savoir que les grammairiens de la tradition grammaticale arabe, en particulier SIBAWAYHI et son disciple al-AKFAŠ, ne se sont pas trop occupés du terme de Ğumla (phrase):

« لم يعرف سيبويه ولا تلميذه الاخفش مصطلح الجملة، فليس هذا المصطلح في الثبوت الذي أعده جزار تروبو للكتاب، وهو ليس موجودا في الثبوت الذي أعده أمادو ديالو لمعان القرآن للأخفش. »

(عودة إلى المسند و المسند إليه في كتاب سيبويه، ص 1)

« Ni SIBAWAYHI, ni son disciple al-AKFAŠ n'ont

⁴ Voir: عودة إلى المسند و المسند إليه في كتاب سيبويه ص 2. In CRTT Université Lyon2. (Juillet 98)

connu le terme technique ġumla. Cette terminologie n'existe pas dans le lexique du Kitâb élaboré par Gérard Troupeau. Elle n'existe pas [non plus] dans le lexique de Ma'a:nî al-Qur'a:n élaboré par Amadou DIALOU. »

Le terme /ġumla/ commence à se manifester, bien que timidement, quelques temps après SIBAWAYHI (180/796). Cependant il n'a jamais été question de parler de phrase verbale et de phrase nominale

« لن استخدم النحاة العرب مصطلح الجملة فأفهم صرفوا همهم في التحليل إلى الفعل و فاعله من جهة، و المتبدل و خبره من جهة أخرى متابعين سيويه في هذا التحليل. »

(عودة إلى المسند و المسند إليه في كتاب سيويه ، ص 1)

« Si les grammairiens arabes de la tradition ont usé du terme 'al-ġumlat' (la phrase), ils se sont intéressé lors de l'analyse de la phrase au verbe et à son sujet, d'un côté, et à l'inchoatif et son énonciatif de l'autre côté; suivant ainsi l'analyse de SIBAWAYHI (180/796)/ »

En conclusion nous disons que les concepts de /ġumla/ (phrase), /fi'l/(verbe), /ġumla fi'liyya/ (phrase verbale) et /ġumla 'ismiyya/ (phrase nominale)..., bien qu'ils soient présents dans l'esprit des auteurs, sont différemment exprimés. Dans la tradition et en dépit de l'absence des terminologies de phrase verbale et phrase nominale, la rection est exprimée explicitement. Elle se manifeste à travers la redondance des termes /°amila/ (régir), /°a:mi:l/ (régissant), /ma'mu:l/ (régî), /°amal/ (rection)... etc. En

revanche les terminologies de phrase verbale et phrase nominale sont exprimées implicitement. Elles sont rendues indirectement par l'évocation du verbe et de son sujet et de l'inchoatif et son énonciatif.

1.1.4. Omniprésence des notions de phrase verbale et phrase nominale dans les manuels scolaires

Contrairement aux ouvrages de la tradition grammaticale arabe, la notion de phrase est omniprésente dans les manuels scolaires. Par conséquent elle l'est aussi dans l'esprit des apprenants scolarisés par le biais de ses manuels.

Pour valider cette hypothèse et par souci de réalisme, nous ne nous sommes pas contentés de l'étude théorique. Notre parcours professionnel et notre formation universitaire en sciences de l'éducation nous ont guidé à piocher le terrain. Ainsi nous nous sommes adressé à nos cinq échantillons que nous avons décrit en note de la page 110, nous leur avons proposé un nombre de sujets syntaxiques et nous leur avons demandé de les regrouper en ensembles thématiques. Notre objectif n'était pas, seulement, de déceler la logique qui sous-tend leur choix car les étudiants suivront probablement ce qu'ils ont appris; notre objectif était surtout de tenter une lecture de l'organisation de la matière contenue dans les manuels scolaires à travers leur perception. Autrement dit, vont-ils exprimer la rection à travers les flexions casuelles ou vont-ils l'exprimer à travers les notions de phrase verbale et phrase nominale. Vont-ils classer les thèmes proposés

selon la classification classique de la tradition, c'est à dire en nominatifs, accusatifs et génitifs ou selon la logique des manuels scolaires, c'est à dire en phrase verbale et phrase nominale?

Il s'agit en l'occurrence de classer les thèmes suivants:

Le patient, l'inchoatif, le sujet du verbe, le verbe, le complément d'état, l'énonciatif et l'excepté.

Le résultat du questionnaire montre, sans appel, que l'influence des manuels scolaires sur les apprenants est plus que grande voire impressionnante. En effet, sur les 122 personnes interrogées, 102 ont classé les thèmes proposés selon les logiques de: la phrase verbale et ses constituants, et la phrase nominale et ses constituants. Ce qui représente un taux de 83.6%. Seules 4 personnes ont choisi de les classer selon la logique adoptée par la tradition; autrement dit, selon la logique de la rection. Ce chiffre représente un taux de 3,27%. Trois parmi ces quatre personnes sont des étudiants en licence d'arabe à l'université Lumière Lyon2 où l'on ne manque pas d'évoquer la question de la rection, la quatrième étant étudiant à l'université de Tunis.

Nous reprendrons cette statistique avec plus de détails, plus d'analyse et d'approfondissement lors du chapitre: évolution et changement.

1.2.La déclinaison et l'indéclinaison ou le /'i'ra:b/ et le /bina:'/

1.2.1 Définitions

Le dictionnaire arabe-français de KAZIMIRSKI traduit le terme /'i'ra:b/ par syntaxe désinentielle. Il le décrit en tant que partie de la grammaire qui enseigne les changements que les désinences des mots subissent quant ils sont en construction. Dans son *Šarh Qawa:'id al-'fra:b*, Muhyi d-Din KÂFÎĠĠ (788 - 879) écrit ceci à propos d'al-'i'ra:b:

« الإعراب وهو في اللغة الإبانة والتحسين و الإزالة ... و قيل هو مأخوذ من قولهم : امرأة عروب : أي محبوب كلامها . لاشك أن الإعراب إذا وجد في آخر الكلمة يكون الكلام مقبولاً عند المخاطب . و قيل : أخذ من قولهم : عربت معدة الفصيل أي: فسدت ، و أعربت أي أزالته فسادها ... إن الإعراب يزيل فساد التباس المعاني بعضها ببعض . »

(شرح قواعد الإعراب لابن هشام ، ص ص 45 ، 46)

« La déclinaison, et c'est en langue, l'explicitation, l'amélioration et la dissipation [de l'ambiguïté]... Il a été dit qu'il [le mot déclinaison] est tiré de leur dire: 'une femme /'aru:b/' c'est à dire une femme dont le dire est apprécié. Il n'y a aucun doute que la déclinaison, lorsqu'elle se trouve en fin du mot, le discours sera [parfaitement] reçu par le destinataire. Il a été dit aussi: 'il est tiré de: /'aribat/ l'estomac du sevré' c'est à dire qu'il s'est altéré, et '//a'rabtuha:/' c'est à dire j'ai corrigé son altération »

S'agissant du terme /bina:'/, le même dictionnaire de

KAZIMIRSKI rapporte que /bana:/, en grammaire arabe, veut dire terminer un mot par telle ou telle voyelle, ou par une lettre quiescente. Cette formulation reste, et de loin, insuffisante si on ne rajoute pas que le /bina:/' c'est à dire l'indéclinaison, est le fait qu'un mot garde la même voyelle finale même s'il change de fonction syntaxique:

« البناء لزوم آخر الكلمة حالة واحدة ، و إن اختلفت العوامل التي

تسبقها »

(جامع الدروس العربية 1 ، ص 16)

« L'indéclinaison c'est le fait qu'un mot garde la même (voyelle) finale, même si les régissants qui le précèdent changent. »

Les grammairiens de la tradition opposent /i'ra:b/ à /bina:/' . Nous citons en particulier SIBAWAYHI (180/796) pour qui:

Le i'ra:b est: رفع و نصب و جرّ و جزم

Le bina:/' est: ضم و فتح و كسر و وقف

En bref, nous avons cherché à expliciter les termes de /i'ra:b/ et /bina:/' . Nous avons souligné l'opposition entre les deux, dans le but de montrer que le /mu'rab/ est ce qui change de voyelle finale sous l'influence des régissants et que le /mabni:/ est ce qui garde la même forme finale. Par conséquent, il en découle, à notre sens, une certaine primauté du I'râb; car l'intérêt va vers ce qui change avant d'être porté sur ce qui est stable. C'est d'ailleurs ce qu'expriment les écrits des grammairiens de la tradition. Or nombre de manuels scolaires ne respectent pas ou, à un degré moindre restent indifférents voire

insensibles à cette primauté. Ceci se manifeste particulièrement dans les intitulés des chapitres se rapportant à cette question.

1.2.2. Indifférence des manuels scolaires quant à la primauté d'al-'I'râb

Il est à cet égard remarquable de constater que tous les ouvrages de la tradition que nous avons consultés placent le I'râb (la déclinaison) avant le Binâ' (l'indéclinaison) et le Mu'rab (le déclinable) avant le Mabni (l'indéclinable). Or nous voyons, par exemple, le manuel scolaire tunisien Kitâb al-Luġa (livre 1, p 27) intituler son chapitre portant sur cette question par: /al-mabni: wa l-mu'rab/ (l'indéclinable et le déclinable. Ou encore le manuel libyen al-Luġa al-'Arabiyya Qawâ'id wa Nusûs qui, dans un premier temps, évoque: /al-mabni: wa l-mu'rab/ (table des matières, p 718). Y en a-t-il une explication à cela? Est-ce important?

Nous pensons qu'au-delà d'un probable choix pédagogique qui cherche à se débarrasser de ce qui est stable pour se consacrer à ce qui est plus mouvementé et par conséquent plus complexe, cette formulation de l'intitulé serait l'œuvre du hasard; surtout que dans la partie 'règles' on voit Kitâb al-Luġa s'inscrire, quelque part, dans la ligne de la tradition, en donnant une définition du Mu'rab avant d'en donner une du mabni. Cependant le fait de placer, dans l'intitulé, l'indéclinaison avant la déclinaison révèle une certaine indifférence quant à l'importance de la primauté du i'ra:b par rapport au bina:/' . Cette indifférence exprime à son tour un affaiblissement de la réaction car le changement des voyelles casuelles, c'est à dire le i'ra:b,

n'est d'autre que l'expression physique de la rection et sa concrétisation. L'indifférence à l'égard de la primauté d'al-'i'ra:b, autrement dit à l'égard de l'importance des changements casuels, peut être à son tour interprétée comme une indifférence à l'égard de la rection. Le contenu des textes des uns et des autres ne fait que confirmer notre point de vue.

Prenons un exemple concret et faisons une petite comparaison entre Kitâb al-Luġa et al-Luma^c. Voyons comment se manifeste cet affaiblissement:

« الاسم المتمكن: ما تغير آخره ، لتغير العامل فيه »
(اللمع في العربية ، ص 48)

« Le nom /mutamakkin/ (déclinable) est ce qui change de [forme] finale, sous [l'influence du] changement du régissant qui le régit »

« المعرب هو كل لفظ تتغير حركة آخره بتغير وظيفته في الجملة »
(كتاب اللغة 1 ، ص 36)

(
« Le déclinable est tout terme dont la voyelle de sa [lettre] finale change en fonction du changement de son statut syntaxique dans la phrase »

Ainsi l'on constate à travers la comparaison de ces deux exemples que le Luma^c exprime explicitement la rection en mentionnant franchement le terme /al-'a:mil/ (le régissant). Contrairement au Luma^c, Kitâb al-Luġa se

contente de décrire le changement, affectant la forme, dû au changement du statut syntaxique, bien que le terme /wadiffa/ renferme implicitement la conception de la rection.

En plus du fait qu'IEN ĞINNĪ (392/1002) évoque les termes mutamakkin et /'a:mil/(régissant), il désigne explicitement le changement affectant la fin du mot /a:kiruhu/. Kitâb al-Luġa qui parle de terme et de /wadi:fat/, c'est à dire fonction ou statut syntaxique, emploi aussi le même terme /a:kiruhu/, cependant il évoque un changement qui affecte la voyelle de la lettre finale du mot. Quelle différence entre les deux ?

Prenons le mot /al-kita:b-u/ (le livre). Dans ce mot, la voyelle finale /u/ est le signifiant du nominatif. Ce /u/ est appelé: /harakat al-'i'ra:b/. Cette voyelle finale a pour support la consonne /b/. Le /b/ est appelé: /harf al-'i'ra:b/. Sachant que, dans une phrase le mot /kita:b/ peut se présenter, aussi, à l'accusatif /al-kita:b-a/ ou au génitif /al-kita:b-i/, ce qui change dans ces cas c'est la voyelle finale. Ce changement produit sous l'influence du régissent n'est pas tout le temps rendu par le changement de la voyelle finale. Dans le cas des Cinq noms /al-asma:'u al-kamsatu/ le changement est rendu par le /wa:w/ (nominatif), le /alif/ (accusatif) et le /ya:'/ (génitif)⁵. Ou encore dans le cas du subjonctif /al-muda:ri^c al-mansu:b/ ou l'apocopé /al-muda:ri^c al-maġzu:m/, le changement produit par l'introduction des régissants /lan/

⁵ . Dans la tradition les 'six' noms peuvent, éventuellement s'affecter au nominatif, à l'accusatif et au génitif par les voyelles /u/, /a/, /i/ à la place du wâw, alif et yâ'. Anbârî Abû l-Barakât (513/1119-20) rapporte dans son 'Insâf' que :

وقد يحكي عن بعض العرب أنهم يقولون : هذا أبك ، و رأيت أبك ، و مررت بأبك - من غير واو ولا ألف و
لأباء . (ج 1 ، ص 18)

ou /lam/ ou autres est rendu, à la deuxième personne du féminin singulier par exemple, par la suppression de la consonne /n/. Exemple: /taktubi:na/ = tu écris, /lan taktubi:/ = tu n'écriras pas, /lam taktubi:/ = tu n'as pas écrit. Ainsi le changement dû à la déclinaison se manifeste non seulement au changement de la voyelle de la dernière lettre d'un mot mais aussi au changement affectant la fin du mot; ce qui rejoint la définition donnée par le Luma^c d'IBN ĞINNĪ (392/1002).

La plupart des grammairiens de la tradition s'inscrivent dans la même ligne. C'est ainsi que SIBAWAYHI (180/796), Ibn As-SARRĀĠ (316/928-29)⁶, ZAĠĠĠĠĠĠĠ (337/949), IBN ĞINNĪ (392/1002) ... et tant d'autres grammairiens distinguent deux choses :

D'un côté, le 'i'ra:b exprimé par /ar-raf^c/, /an-nasb/, /al-kasr/ également appelé par ZAĠĠĠĠĠĠĠ (337/949) /al-kaḥd/, et /al-ğazm/ également appelé par SIBAWAYHI (180/796) /al-waqf/. De l'autre côté, les /'ala:ma:t al-'i'ra:b/ (les signes de déclinaison) rendus par /ad-dammāt/ (u), /al-fathat/ (a), /al-kasrat/ (i) et /as-sukûn/ (∅). Al-'i'ra:b, tel que IBN al-HAĠĪB (570/1174-75) le rapporte, concerne la fin du mot :

« و قال رضي الله عنه إنما جعل الإعراب آخر الكلمة و لم يجعل لا أولًا »

ولا وسطا »

(الأماي التجوية، إملاء رقم 138، ص 108)

« Il a dit ('Alī Ibn Abī Ta:lib), que Dieu soit satisfait de lui, c'est seulement à la fin du

⁶ . Voir, entre autre, *al-Kitāb I*, pp 12-23 ; *al-'Usūl I*, p 45-110 ; *al-Ġumal*, pp 2-6, ... etc.

mot que la déclinaison est rendue. Elle ne l'est pas ni en initiale ni en médiane »

Bien-entendu, en fonction des objectifs des grammairiens, la tradition ne se contente pas d'exposer les règles. Elle cherche à les expliquer et les expliciter. C'est dans ce cadre que l'on voit SIBAWAYHI (180/796), par exemple, justifier le fait que le verbe inaccompli soit /mu^crab/ (déclinable) et que les pronoms ne changent pas de finales⁷: le changement des finales du verbe inaccompli serait dû à sa similarité au nom d'agent; en revanche le non-changement des finales des pronoms serait dû, lui, à leur similarité aux particules. Ceci vient compléter une vue d'ensemble à travers laquelle SIBAWAYHI (180/796) cherche à établir une certaine coïncidence entre la division tripartite du discours et la division des unités en /mu^crab/ et /mabni:/, tel que cela se présente dans le tableau suivant:

Catégorie	Particule	Nom	Verbe
Statut rectionnel	Mabni	Mu ^c rab	Mabni (excepté l'inaccompli)

Quant aux manuels scolaires, cette question n'est point évoquée. Les unités sont, selon la norme, réparties en deux catégories: la catégorie des /mabni/ et celle des /mu^crab/. Le verbe se trouve réparti entre les deux catégories, selon qu'il est accompli ou inaccompli. C'est un constat. C'est un fait.

A vrai dire le manuel scolaire tunisien *Kitāb al-Luġa*, se

singularise par rapport aux autres manuels en mettant l'accent sur le changement de la voyelle finale (/harakat al-a:kir/). D'autres manuels, tel que le manuel tunisien *Luġatf al-ʿarabiyya* (4^{ème} année de l'enseignement primaire) n'évoque point l'indéclinaison (/le Bina:'). Il expose directement la déclinaison. Après avoir présenté la phrase verbale et la phrase nominale, il introduit directement la déclinaison en mettant l'accent sur ses signes et en donnant l'impression que chaque thème peut avoir son propre signe de déclinaison ; autrement dit comme si le sujet du verbe et l'inchoatif par exemple, peuvent avoir des signes de déclinaison différents. Voici ce qu'on lit dans sa table des matières :

ص 79	علامة إعراب الفاعل
ص	علامة إعراب المفعول به
	81
ص 84	علامة إعراب المبتدأ والخبر
ص	علامة إعراب اسم و خبر كان، صار، ليس، مازال
	87
ص	علامة إعراب اسم و خبر إن
	90
	...

Ainsi nous pouvons dire que la tradition exprime mieux la réalité des choses, que l'emploi du terme /ʿa:mil/ régissant nous place d'emblée dans la relation même à l'élément qui régit le mot à analyser et que les manuels scolaires expriment, de la sorte, un certain affaiblissement de la rection.

7 . Voir le Kitāb I, pp 12-14, chapitre: هذا باب مجازي أواخر الكلم من العربية: chapitre

1.3. L'amenuisement de la terminologie de la rection dans les manuels scolaires

Avant de tenter la poursuite d'éventuelles traces de la rection dans les manuels scolaires, rappelons cette définition du régissant, donnée par IBN MANDŪR (né en 630 en Egypte. Il a vécu plus que 80 ans) en espérant qu'elle nous aide à accomplir notre tâche:

« و العامل في العربية : ما عمل عملا ما ، فرفع أو نصب أو جرّ ، كالفعل و الناصب و الجازم و كالأسماء التي من شأنها أن تعمل أيضا ، و كأسماء الفعل ، و قد عمل الشيء في الشيء : أحدث فيه نوعا من الإعراب . »

(لسان العرب ، ج 4 ، ص 3108)

« Le régissant en arabe est ce qui accomplit une [quelconque] rection. Alors il affecte au nominatif ou à l'accusatif ou au génitif; tels que le verbe, les particules de l'accusatif et du génitif, les noms susceptibles de régir, et les 'noms de verbe'. Une chose régissant une autre lorsqu'elle produit en elle une sorte de déclinaison [grammaticale] »

Après avoir explicité le régissant, à travers cette définition d'Ibn MANDŪR, nous allons, dans ce qui suit, essayer de mesurer le poids de la rection dans les manuels scolaires. Nous avons parcouru la série *Kitāb al-Luġa* à la recherche de concepts désignant ou signifiant la rection, tels que les termes: 'régir', 'régissant', 'rection'... En effet, bien que cette notion de rection nous a semblé

présente dans l'esprit des auteurs, elle ne nous a pas parue, à plusieurs égards, explicitement exprimée. Son emploi est à la fois restreint et localisé dans l'espace. A titre d'exemple, Kitâb al-Luġa n'évoque point de façon franche et explicite la rection lors des chapitres portant sur le sujet du verbe, le patient, l'inchoatif, l'énonciatif et autres. Les seules et rares occurrences où ce manuel scolaire fait allusion à cette affaire touchent des questions à vocation morphologique, tels que dans les exemples suivants:

- عمل اسم الفاعل و صيغ المبالغة (كتاب اللغة 2 ، ص 73)
- اسم التفضيل و عمله (كتاب اللغة 2 ، ص 73)
- الصفة المشبهة و عملها (كتاب اللغة 2 ، ص 87)
- اسم المفعول و عمله (كتاب اللغة 2 ، ص 97)
- عمل المصدر (كتاب اللغة 2 ، ص 145)

Pour combler cette absence les manuels scolaires recourent fréquemment au terme /wadi:fa/ (fonction), parlent des voyelles casuelles, ou parfois se taisent.

S'agissant de la question d'/al-'i'ra:b/(la déclinaison ou la flexibilité), Kitâb al-Luġa, tel que nous venons de le constater, évoque le changement de fonction:

« العرب هو كل لفظ تتغير حركته آخره بتغير وظيفته في الجملة »
(كتاب اللغة 1 ، ص 36)

« Le déclinable est tout terme dont la voyelle finale change sous l'effet du changement de sa fonction dans la phrase »

Sur le même modèle, le manuel scolaire Al-Luġa al-'arabiyya qawa:'id wa nusûs écrit ceci:

« العرب هو ما يتغير شكل آخره بتغير وظيفته في الكلام »
(اللغة العربية قواعد و نصوص ، ص 125)

« Le déclinable c'est ce qui change de forme finale sous l'effet du changement de sa fonction dans la phrase »

Comme nous venons de le dire, souvent les manuels scolaires se taisent sur la rection et se contentent d'évoquer les voyelles casuelles, tel que l'illustrent les trois exemples suivants:

« تدخل التواسخ الفعلية على الجملة الاسمية فيبقى المبتدأ المسند إليه مرفوعاً و يسمى اسمها و ينتصب الخبر و يسمى خبرها »
(كتاب اللغة 1 ، ص

291

« Les abrogatifs verbaux se mettent devant les phrases nominales, alors le thème inchoatif demeure au nominatif et sera prénommé leur nom; et l'énonciatif se met à l'accusatif et sera prénommé leur énonciatif »

« تصدر التواسخ الحرفية الجملة الاسمية فينتصب المسند إليه المبتدأ و يسمى اسمها و يبقى المسند الخبر مرفوعاً و يسمى خبرها »

(كتاب اللغة 1 ، ص 321)

« Les abrogatifs nominaux se placent en tête des phrases nominales, alors le thème inchoatif se met à l'accusatif et sera prénommé leur nom; et le prédicat énonciatif demeure au nominatif et sera prénommé leur énonciatif »

« (كان) و أخواتها أفعال ناقصة تدخل على الجملة الاسمية فيبقى المتبدأ مرفوعاً ويُذعى اسمها أما الخبر فيُنصب ويدعى خبرها »

(القواعد 1 ، ص 144)

« /ka:na/ et ses consœurs sont des verbes diminués. Ils affectent la phrase nominale. L'inchoatif demeure alors au nominatif. Il sera appelé leur nom. Quant à l'énonciatif il est mis à l'accusatif et sera appelé leur énonciatif »

Nous constatons, à travers ces trois exemples, que les auteurs, non seulement n'expriment pas explicitement la rection, mais donnent en plus l'impression que l'énonciatif (dans le premier exemple) et l'inchoatif (dans le deuxième et le troisième exemple) se mettent de leur propre gré à l'accusatif. Nous retenons particulièrement l'emploi du verbe pronominal: /yantasibu/ (se met à l'accusatif). Par ailleurs et avec un degré moindre d'affaiblissement de la rection, nous retenons aussi l'emploi du verbe passif /yunsabu/ (est mis à l'accusatif).

Certes, nous ne pouvons généraliser l'absence totale de l'emploi de verbes tels que /yantasibu/ ou /yartafiu/ à

l'ensemble de la tradition. Cependant nous sommes en mesure de confirmer cette absence du moins dans les nombreux ouvrages que nous avons consultés, en particulier, lorsqu'il s'agit d'exprimer la rection. En revanche il n'est pas exclu de rencontrer dans la tradition grammaticale arabe des expressions telles que: /yabqa: marfu:°an/ (demeure au nominatif) ou /yabqa: mansu:ban/ (demeure à l'accusatif). Cependant il convient de préciser que la presque totalité des auteurs des ouvrages de la tradition expriment explicitement la rection et s'ils emploient de telles expressions, c'est bien dans d'autres contextes différents tel que pour signifier l'absence d'un éventuel effet d'un régissant ou d'un présupposé régissant, par exemple. Pour plus de clarté, nous allons prendre, dans le sous-chapitre qui suit, quelques exemples qui illustrent ce que nous venons de dire.

1.3.1. Différence d'expression de la rection entre la tradition et les manuels scolaires

voyons d'abord comment la tradition exprime t-elle la rection

Dans son Ġumal, ZAĞĠĠĠĠĠ (337/949) évoquent /'inna/ et ses consœurs. Il écrit ceci:

« هذه الحروف على اختلاف معانيها تنصب الاسم و ترفع الخبر ... إنما نصبت الاسم و رفعت الخبر لمضارعتها الفعل المتعدي ... فلما ضارعت الأفعال هذه المضارعة عملت عملها ، فنصبت و رفعت »

(الجمال في النحو ، ص 52-51)

« Ces particules [ces abrogatifs], qu'elles que

soient leurs différentes significations, affectent le nom à l'accusatif et l'énonciatif au nominatif. Seulement, elles ont affecté le nom à l'accusatif et l'énonciatif au nominatif à cause de leur similitude avec le verbe transitif. Dès lors puisqu'elles ressemblent aux verbes transitifs de la sorte, elles régissent tels que ces verbes régissent; [autrement dit] elles affectent à l'accusatif ainsi qu'au nominatif »

Aussi, lisons nous dans le *Luma*^c d'IBN ĞINNĪ (392/1002) ceci concernant /ka:na/ et ses consœurs:

« فهذه الأفعال كلها ، تدخل على المتدا و الخير ، فترفع المتدا ،
و يصير اسمها ، و تنصب الخير ، و يصير خبرها »
(اللمع في النحو، ص

(85

« Tous ces verbes [ces abrogatifs], affectent l'inchoatif et l'énonciatif. Ils mettent l'inchoatif au nominatif. Il devient leur nom. Et ils mettent l'énonciatif à l'accusatif. Il devient leur énonciatif »

Citons enfin ce passage d'IBN as-SARRĀĠ (316/928-29) (316/928-29) où il évoque clairement la rection:

« و الحروف العوامل في الأسماء نوعان:

.....
و النوع الثاني: يدخل على المتدا و الخير فيعمل فيهما فينصب

الاسم و يرفع الخير نحو إن و أحوالها
(الأصول في النحو 1 ، ص 55)

« Les particules régissantes les noms sont de deux sortes:

.....
- La deuxième sorte [de particules] affectent l'inchoatif et l'énonciatif. Elles les régissent. Alors elles mettent le nom à l'accusatif et l'énonciatif au nominatif, telles que //inna et ses consœurs/ »

Nous constatons, à travers la lecture de ces exemples, que les auteurs, en l'occurrence ZAĠĠĠĠĠĠ (337/949) et IBN ĞINNĪ (392/1002), évoquent explicitement les régissantes et expriment clairement la rection. Il s'agit de //inna/ et ses consœurs ainsi que /ka:na/ et ses consœurs. Les auteurs citent //al-huru:f/ (les particules) et //al-'af'a:l/ (les verbes); autrement-dit les abrogatifs nominaux et les abrogatifs verbaux. Contrairement aux manuels scolaires qui emploient les verbes /yartafi'u/ ou /yurfa'u/ (se met au nominatif ou est mis au nominatif), /yantasibu/ ou /yunsabu/ (se met à l'accusatif ou est mis à l'accusatif), ZAĠĠĠĠĠĠ (337/949) et IBN ĞINNĪ (392/1002) disent clairement /tarfa'u/ (mettent au nominatif) et /tansibu/ (mettent à l'accusatif).

Quant aux expressions /yabqa: marfu:'an/, /yabqa: mansu:ban/..., leur emploi dans la tradition, diffère totalement de celui des manuels scolaires. Prenons l'exemple suivant dans le ġumal d'Az-ZAĠĠĠĠĠĠ (337/949), et voyons de quoi il s'agit:

« و اعلم أن "مائك و ماقتي و مايرح و مازال" لا تدخل على
أخبارها "إلا" و تدخل على سائر الحروف ، فيبقى الخبر منصوبا
على حاله »

(الجمل في النحو ، ص 48)

« Sache que les énonciatifs de /ma: 'infakka/,
/ma: fati'a/, /ma: bariha/ et /ma: za:la/
n'acceptent pas /'illa:/. Les autres particules
[abrogatifs verbaux] l'acceptent. L'énonciatif
demeure alors dans son état à l'accusatif, [tel
qu'il était] »

En effet, dans cette citation, ZAĞĀĠĠ (337/949) utilise
l'expression /yabqa: al-kabaru mansu:ban/ (l'énonciatif
demeure à l'accusatif) pour montrer que l'introduction de
/'illa:/ devant l'énonciatif, déjà régi à l'accusatif par /
ka:na/ ou l'une de ses consœurs parmi celles qui ne sont
pas citées ci-dessus, n'affecte pas cet énonciatif. Il
s'agit donc, dans ce premier cas, de montrer que
l'introduction d'un élément nouveau ne provoque pas de
changement sur les constituants, déjà régis, de la phrase.

Le deuxième cas où l'on peut rencontrer l'expression
/yabqa: ... marfu:'an/ est assez particulier. Il s'agit en
fait du point de vue de grammairiens Kûfites⁸ qui stipulent
que /'inna/ et ses consœurs ne régissent que l'inchoatif
et que l'énonciatif demeure au nominatif. Voici ce que nous
rapporte IBN AS-SARRÂĠ (316/928-29) qui, par ailleurs
conteste fortement ce point de vue:

⁸ مذهب الكوفيين إنما لم تعمل في الخبر ، بل هو باق إلى رفعه قبل دخولها ، و ذلك لأن الأصل في هذه الحروف أن لا
تنصب الاسم إنما نصبته لأنها أشبهت الفعل فإذا كانت إنما عملت لأنها أشبهت الفعل فهي فرع عليه ، و إذا كانت فرعا
عليه فهي أضعف ، لأن الفرع أبدا يكون من الأصل ، و ينبغي في الخبر جريا على القياس في حط الفروع عن الأصول

« فإن قال قائل: إنَّ "إنَّ" إنما عملت في الاسم فقط و تركت
الخبر على حاله كما كان مع الابتداء ، و هو قول الكوفيين. قيل
له: الدليل على أنها هي الراجعة للخبر أن الابتداء قد زال و به و
بالمبتدأ كان يرفع الخبر، فلما زال العامل بطل أن يكون هذا
معمولا فيه و مع ذلك أنا وجدنا كلما عمل في المبتدأ رفعا أو
نصبا عمل في خبره »

(الأصول في النحو 1 ، ص 230)

« Si quelqu'un dit: que /'inna/ régit seulement
le nom [inchoatif] et qu'il laisse l'énonciatif
dans son état tel qu'il était avec le
/'ibtida:/' (l'inchoativité), ce qui est le dire
des Koufites; on lui dit: la preuve de la
rection de /'inna/ de l'énonciatif au nominatif
est que le /'ibtida:/' (l'inchoativité)
disparaît [avec son introduction]. Et c'est par
son intermédiaire, ainsi que celle de
l'inchoatif, que l'énonciatif se met au
nominatif. La disparition du régissant exclu le
fait que l'énonciatif puisse être régi. En plus
de cela, nous avons constaté qu'à chaque fois
que l'inchoatif est régi au nominatif ou à
l'accusatif, son énonciatif l'est aussi »

Dès lors, l'on se pose la question suivante: s'agit-il,
pour les manuels scolaires quand ils disent /yabqa: ... /
(demeure ...), d'adopter le point de vue des grammairiens
Koufiens?

La réponse est négative. Ce n'est pas du tout le cas de ces

Voir: Al-'Insâf, livre I, p104; et 'Irtisâf ad-darb, p583.

manuels scolaires. Nous pensons qu'il s'agit plutôt d'un abus de langage que nous reprendrons avec plus de détails, par la suite. Nous nous contentons, en l'occurrence actuelle, de dire que le terme /yabqa:/(demeure) se situe dans le prolongement de celui de /yantasibu/ (se met à l'accusatif) qui est aussi un terme inadéquat. D'autre part les manuels scolaires utilisent, dans le même contexte, l'expression /yabqa: marfu:'an/ (demeure au nominatif) et pour le nom de /ka:na/ et pour l'énonciatif de /'inna/. Or pour les grammairiens de la tradition, Basrites soient-ils ou Kûfites, /ka:na/ et ses consœurs régissent les deux constituants de la phrase nominale, à savoir l'inchoatif et l'énonciatif.

L'autre preuve qui montre qu'il s'agit bien d'un abus de langage nous est rapportée par *Kitâb al-Luġa* même. Nous lisons à la page 329/I de ce manuel ceci:

« يتنصب المسند إليه اسم النواسخ الحرفية ... »

« Le thème inchoatif, nom des abrogatifs nominaux se met à l'accusatif... »

Tout de suite après, nous lisons à la page suivante (330) ceci:

« يرتفع خبر النواسخ الحرفية ... »

« L'énonciatif des abrogatifs nominaux se met au nominatif... »

Ainsi, comme on le constate, *Kitâb al-Luġa* utilise le même schème /yafta'ilu = Yantasibu , yartafi'u / pour l'inchoatif et l'énonciatif et du coup il abandonne, bien

que momentanément, cette terminologie de /yabqa: al-*ka*baru marfu:'an/ (l'énonciatif demeure au nominatif).

Reste maintenant à trouver une explication à cet abus de langage.

Nous pensons que les auteurs de ces manuels ont été véhiculés plus par un souci pédagogique que par la rigueur syntaxique. Il fallait en fait donner aux apprenants des repères formels voire visuels qui faciliteraient la mémorisation des données syntaxiques. C'est comme si les auteurs, assumant le rôle de l'enseignant, voulaient dire aux apprenants: « attention, ceci change de forme finale et ceci ne change pas de forme finale. »

Finalement c'est le syndrome de l'enseignant qui l'emporte.

Dans tous les cas, il est clair qu'il s'agit d'un affaiblissement de la rection qui, à notre sens, va à l'encontre de la tradition grammaticale arabe. En effet, la phrase, tel que nous le pensons et tel que l'exprime H.Hamzé lors de ce passage, ne peut pas être étudiée indépendamment de la rection:

« إن الجملة في التراث النحوي العربي عموماً ، وفي كتاب سيوييه

خصوصاً ، لا يمكن أن تدرس بمعزل عن نظرية العامل ، ولا يكون العامل

والمعمول إلا بالتركيب في داخل الجملة ، فقوام النظرية النحوية العربية

دراسة الجملة في ضوء نظرية العامل »

(حسن حمزة ، عودة إلى المسند المسند إليه في كتاب سيوييه ، ص 10)

« Certes, la phrase dans la tradition grammaticale arabe en général et dans le *Kitâb* de *SIBAWAYHI* en particulier, ne peut être étudiée en dehors d'une conception de la

rection. Le régissant ainsi que le régit ne peuvent exister que par la construction [constituée] au sein de la phrase. En effet, la base de la théorie grammaticale arabe est l'étude de la phrase à la lumière de la conception de la rection. »

Cet affaiblissement de la rection se manifeste dans les manuels scolaires à travers plusieurs indices tel qu'en particulier ce phénomène de grande ampleur qu'est l'abus de langage que nous avons signalé précédemment.

1.3.2. De l'affaiblissement de la rection vers un glissement de sens

La faible fréquence voire l'absence de termes signifiants la rection dans les manuels scolaires augmenterait le risque d'un abus de langage. L'abus du langage, à son tour, peut conduire à un glissement de sens. C'est d'ailleurs ce qui s'est passé avec les manuels scolaires ou du moins un nombre non négligeable parmi eux. Nous tenterons, dans ce qui suit, de donner quelques exemples de ce glissement.

Comme nous l'avons déjà souligné, les manuels scolaires évoquent rarement, de façon implicite, la rection. A l'opposé, du côté de la tradition, on ne laisse pas passer une occasion sans en parler et sans citer des termes qui s'y rapportent. A titre d'exemple, rien que dans les quelques lignes du chapitre //al-i^{ra}:b wa al-bina:// (la déclinaison et l'indéclinaison) du *Luma^c*, IBN ĠINNĪ (392/1002) cite trois fois le terme régissant /al-^a:mil/:

« الكلام في الإعراب و البناء على ضربين : معرب و مبني .
و المعرب على ضربين : الاسم المتمكن . و الآخر الفعل
المضارع ... فالاسم المتمكن ما تغير آخره لتغير العامل فيه »
(اللمع في العربية ، ص 49)

(
« Le discours en déclinaison et indéclinaison est de deux sortes: le déclinable et l'indéclinable.

Le déclinable est de deux sortes: le nom /mutamakkin/ et le verbe inaccompli... Le nom /mutamakkin/ est celui dont la lettre finale change de voyelle sous l'effet du changement de son régissant »

« الإعراب ضد البناء في المعنى ، و مثله في اللفظ ، و الفرق بينهما : زوال الإعراب لتغير العامل و انتقاله ، و لزوم البناء الحادث لتغير عامل و ثباته »

(اللمع في العربية ، ص 50)

«La déclinaison est contraire à l'indéclinaison au niveau sémantique. Elle lui est similaire au niveau terminologique. La différence entre les deux [consiste dans] le changement de la déclinaison ou sa disparition [dus] au changement [ou à la disparition] du régissant; [alors que] l'indéclinaison garde [le même cas en dépit] du changement ou du non-changement du régissant »

Cette rection est exprimée non seulement par la présence de termes signifiants la rection, mais aussi et surtout par

l'évocation des régissants. Voici quelques exemples que nous avons relevés dans le *Luma* d'IBN ĠINNĪ (392/1002):

« ..و هو [الفاعل] مرفوع بفعله »

(اللمع في العربية ، ص 80)

(

« .. Et il (le sujet) est régi au nominatif par le verbe »

« ..و هو [الخبر] مرفوع بالابتداء »

(اللمع في العربية ، ص 72)

« .. Il est [l'énonciatif] régi au nominatif par l'inchoatif »

Ou encore ce bref passage de abū Hayyān dans le *Tagrīb* qui a, particulièrement, retenu notre attention ; pour la force et la justesse avec lesquelles il exprime la présence de la rection :

« الفاعل اسم سبقه رافعه لفظاً و تية »

(تقريب المقرّب ، ص ، 44)

« Le sujet est un nom dont le régissant au nominatif lui est antéposé dans l'expression phonique et dans l'intention. »

A l'opposé, du côté des manuels scolaires et s'agissant du sujet du verbe, nous voyons *Kitāb al-Luġa* se contenter de signaler son cas nominatif:

« الفاعل المسند إليه اسم حكمه الرفع »

(كتاب اللغة 1 ، ص 165)

« Le sujet [qui est] le thème, est un nom. Son cas est le nominatif »

Outre le fait de signaler le cas nominatif, accusatif ou génitif d'un mot; nous voyons *Kitāb al-Luġa* faire allusion à d'autres concepts syntaxiques, tel que dans l'exemple suivant:

« يرتفع المبتدأ والخبر ما يرفع به الفاعل المسند إليه »

(كتاب اللغة 1 ، ص

270)

« L'inchoatif et l'énonciatif se mettent au nominatif par ce dont se met le sujet, [qui est] le thème, au nominatif »

Dès lors, devant de tels propos, nous ne pouvons éviter de poser la question suivante:

Qu'entendent les auteurs de *Kitāb al-Luġa* par ce fameux /ma:/? S'agit-il du régissant ou de la voyelle casuelle?

Bien entendu, il s'agit de la voyelle casuelle; car le sujet du verbe, l'inchoatif et l'énonciatif n'ont pas le même régissant. Par conséquent, les auteurs de *Kitāb al-Luġa* ne peuvent signifier autre chose que ce fameux signe graphique représentant la voyelle casuelle /u/ appelé /damma/, tel que dans l'exemple suivant:

« يرتفع الفاعل بالضممة الظاهرة »

(كتاب اللغة 1 ، ص 176)

« Le sujet reçoit, au nominatif, la /damma/
(voyelle u) apparente »

Or, linguistiquement parlant, dans la tradition grammaticale arabe, l'affectation au nominatif du sujet du verbe, de l'inchoatif et de l'énonciatif se fait par des régissants qui sont: le verbe dans le premier cas, la position en tête de la phrase dans le deuxième cas et l'inchoatif dans le troisième cas.

Cet abus de langage où les voyelles casuelles se substituent aux régissants est assez fréquent dans nombre de manuels scolaires, en particulier dans Kitâb al-Luġa. Cette fréquence est telle qu'elle a intégré les habitudes langagières des apprenants. C'est pourquoi nous la considérons comme un glissement de sens. Voici quelques exemples de ce glissement de sens que nous avons relevés dans certains manuels scolaires:

« يرتفع الفاعل بالضممة الظاهرة إذا كان مفردا صحيحا أو جمع

تكسير أو جمع مؤنث سالم، بالألف إذا كان مثنى، بالواو إذا كان

من الأسماء الخمسة أو جمع مذكر سالم »

(كتاب اللغة 1 ، ص 167)

« Le sujet du verbe se met au nominatif par la damma (voyelle u) apparente s'il est singulier régulier ou pluriel interne ou pluriel externe féminin, par le alif s'il est au duel et par le wa:w s'il fait partie des cinq noms ou s'il est pluriel externe masculin. »

« ينتصب المفعول به بالفتحة الظاهرة في آخره إذا كان لفظا

مفردا ، بالياء إذا كان مثنى، بالياء إذا كان جمع مذكر سالم،

بالكسرة نيابة عن الفتحة إذا كان جمع مؤنث سالم »

(كتاب اللغة 1 ، ص

184)

« Le patient se met à l'accusatif par la fatha (voyelle a) apparente en sa [lettre] finale s'il est terme singulier, par le ya:' s'il est duel, par le ya:' s'il est pluriel externe masculin et par la kasra (voyelle i) en remplacement de la fatha (voyelle a) s'il est pluriel externe féminin. »

« حبّ : مبتدأ مرفوع بالضممة.

الشجاع : مضاف إليه مجرور بالكسرة »

(النحو النموذجي 2 ، ص 138

(
« /hubbun/ (amour): inchoatif [mis] au cas sujet par la damma (voyelle u).

/aš-šuġa:u/ (le courageux): annexion [mise] au cas indirect par la kasra (voyelle i). »

« كان الكتابان جديدين:

كان : فعل ماض ناقص .

الكتابان : اسم كان مرفوع بالألف.

جديدين : خبر كان منصوب بالياء »

(اقرأ، ص 125)

« /ka:na al-kita:ba:ni gadi:dayni/

Litt: étaient les deux livres neufs*.

(les deux livres étaient neufs)

/ka:na/: verbe accompli diminué.

/al-kita:ba:ni/: nom de /ka:na/ [mis] au cas sujet par le alif.

/gadi:dayni/: énonciatif de /ka:na/ [mis] au cas direct par le /ya:'. »

A vrai dire cette façon de s'exprimer n'est pas généralisable à tous les manuels scolaires. Quelques-uns parmi eux s'efforcent d'éviter ce glissement et se contentent de signaler le cas sujet, direct ou indirect d'un mot sans évoquer la voyelle casuelle, ni d'ailleurs le régissant:

« السفر: مبتدأ مؤخر مرفوع »

(النحو الواضح 1، ص 107)

« /as-safaru/: énonciatif postposé [mis ou affecté] au cas sujet.

D'autres, plus appliqués, expriment clairement le fait qu'il s'agisse bien du signe:

1) « إن: حرف مشبه بالفعل ينصب الاسم و يرفع الخبر.

التفوق: اسمها منصوب، و علامة نصبه الفتحة الظاهرة.

ميسور: خبر إن مرفوع و علامة رفعه الضمة الظاهرة »

(القواعد 1، ص 84)

1) « /'inna/: particule similaire au verbe.

Elle affecte le nom inchoatif à l'accusatif et l'énonciatif au nominatif

/at-tafawwuga/: son nom (/inna/) affecté à l'accusatif. La marque de son affectation est la fatha (voyelle a) apparente.

/maysu:run/: énonciatif de /inna/ affecté au nominatif. La marque de son affectation est la damma (voyelle u) apparente. »

(2) « في الصَّيْفِ: ... »

الصَّيْفِ: اسم مجرور بفي و علامة جرّه الكسرة الظاهرة »

(القواعد 1، ص

117)

2) « /fi: as-sayfi/: ... »

/as-sayfi/: nom affecté au génitif par fi: . Le signe de son [affectation au] génitif est la kasra (voyelle i) apparente. »

3) « ساعون: خبر مرفوع و علامة رفعه الواو.

مؤدّن: خبر يكون منصوب و علامة نصبه الياء.

المحامين: اسم مجرور و علامة جرّه الياء »

(التسريبات اللغوية 1، ص 99)

3) « /sa:u:na/: énonciatif mis au nominatif. Le signe de son affectation au nominatif est le /wa:w/.

/mu'addabi:na/: énonciatif de /yaku:nu/ mis à l'accusatif. Le signe de son affectation à l'accusatif est le /ya:'. »

/ al-muha:mi:na / : nom mis au génitif. Le signe de son affectation au génitif est le /

ya: '/. »

Cependant quelques-uns parmi ces mêmes manuels scolaires, quittent accidentellement, cette ligne qu'ils ont choisie, pour commettre la même imprudence. Voici ce qu'écrit al-Qawa'id, auteur de l'exemple précédent (n°2):

« العرب : مضاف إليه مجرور بالكسرة الظاهرة »

(القواعد 1 ، ص 145)

« /al-ʿarabi/: annexion mise au cas indirect par la kasra (voyelle i) apparente. »

Ou encore at-Tadriiba:t al-Luġawiyya, auteur de l'exemple n°3:

« العليا : اسم مجرور بالكسرة المقدرة »

(التدریبات اللغویة 1 ، ص 91)

« /al-ʿulya/: nom mis au cas indirect par la kasra (voyelle i) sous-entendue. »

Pour mesurer l'impact de ce glissement de sens, nous avons demandé aux personnes que nous avons questionnées de bien vouloir cocher les cases qui leur semblent contenir les réponses justes. Il s'agit en fait d'analyser trois mots dans trois phrases différentes. Nous avons proposé, pour chaque mot, trois réponses différentes mettant en valeur, soit la rection, soit un glissement de sens vers la voyelle casuelle, soit délibérément une réponse erronée ou ambiguë. Nous entendons, évidemment, par 'glissement de sens' le fait de mentionner les voyelles casuelles en observant un

certain silence quant à l'évocation des régissants. Voici le contenu de l'exercice:

Mettez une croix devant les réponses qui vous paraissent justes:

« 3 » ضع علامة X أمام الإجابة التي تبدو لك صحيحة :

أكل الولد خيزا مفعول به منصوب بالفتحة

مفعول به منصوب بـ : الولد

مفعول به منصوب بـ : أكل

الطقس جميل الطقس : مبتدأ مرفوع بـ : جميل

مبتدأ مرفوع بالابتداء

مبتدأ مرفوع بالضمة

أصبح الطقس جميلا جميلا : خير منصوب بالفتحة

خير منصوب بـ : أصبح

خير أصبح منصوب بالفتحة «

Le dépouillement de ce questionnaire montre un afflux assez impressionnant vers les réponses qui prônent un glissement de sens en direction des voyelles casuelles:

- /kubz+an/:	105 / 122	----->	86.06 %
- /at-taqs+u/:	87 / 122	----->	71.31 %
- /ġami:l+an/:	(en mentionnant le régissant)		
	68 / 122	----->	55.74 %
	(sans mentionner le régissant)		
	15 / 122	----->	12.29 %
	(55.74 % + 12.29 % = 68.03 %)		

Quant aux personnes ayant choisi les réponses qui prônent la rection, leur nombre, en dépit de son infériorité, augmente d'abord avec la deuxième question portant sur

l'inchoativité et augmente un peu plus, encore, avec la troisième question portant sur l'abrogatif /sa:ra/, conneur de /ka:na/:

- /kubz+an/:	14 / 122	----->	11.47 %
- /at-taqs+u/:	23 / 122	----->	18.52 %
- /ġami:l+an/:	35 / 122	----->	28.68 %

Quelques remarques méritent d'être faites à propos de ce questionnaire:

- Les réponses concernant le deuxième mot et plus particulièrement le troisième mot, montrent une certaine hésitation voire un certain embarras. Les mêmes personnes cochent tantôt la case correspondante à la voyelle casuelle pour une question donnée, tantôt la case correspondante à la rection pour une autre. D'autres cochent et l'une et l'autre en même temps.

- Bien que rares (3/122), quelques réponses expriment l'absence de toute logique. Le fait de cocher des cases qui sous-tendent des logiques différentes en est le révélateur.

- L'échantillon qui a opté le plus pour les voyelles casuelles est celui des élèves du cycle primaire de Tunis; vient ensuite l'échantillon des enseignants tunisiens de langue et cultures d'origine en France. La corrélation entre les deux est évidente. Elle s'explique par le fait que ces enseignants d'ELCO font partie de l'ensemble des instituteurs qui exerçant ou ayant exercé le métier d'enseignant en Tunisie.

- l'échantillon qui a opté le plus pour la rection est celui des étudiants du département d'arabe de l'université Lyon II, en particulier ceux qui ont un niveau d'études

avancé(licence); viennent ensuite les étudiants de première année DEUG d'arabe de la faculté de Tunis.

Tableau détaillé des réponses obtenues:

A: 20 étudiants du département d'arabe de l'université Lyon II.

B: 18 enseignants tunisiens de langue et culture d'origine en France.

C: 20 élèves de fin du cycle primaire d'une école primaire de Tunis.

D: 37 élèves de fin du premier cycle secondaire d'un collège de Tunis.

E: 27 étudiants en première année DEUG d'arabe de l'université de Tunis.

	K u B z a N			a t- T a q s u			G a M f i l a n		
	Accu- satif par la fatha	Accu- satif par al- walad -u	accu- satif par akala	Nomi- natif par gamfl -un	Nomi- natif par le ibtid a:'	nomi- natif par la damma	Accu- satif par la fatha	Accu- satif par ha asba-	kabar asba- ha accu- satif par la fatha
A	13	1	6	0	6	14	2	8	10
B	18	0	0	0	1	17	6	3	9
C	19	0	0	3	0	16	0	2	17
D	32	0	4	7	5	25	7	10	18
E	23	0	4	1	11	15	0	12	14
Totaux:	105	1	14	11	23	87	15	35	68

En conclusion, nous soulignons un affaiblissement de la rection dans les manuels scolaires. Cet affaiblissement se

traduit en particulier par l'impact des notions de phrase verbale et phrase nominale sur l'organisation de la matière présentée, par une certaine négligence du régissant et enfin par un glissement de sens vers les voyelles casuelles au dépend de la rection. Autrement dit, la matière n'est plus organisée selon les critères rectionnels (nominatifs, accusatifs et génitifs), mais plutôt selon un critère linguistique syntaxico-morphologique, à savoir la distinction entre le verbe et le nom (phrase verbale et phrase nominale). La négligence du régissant se traduit par l'emploi fréquent d'expressions telles que 'se met à...', 'est mis à ...' 'demeure à ...' (/yartafi^u/, /yantasibu/, /yabqa: marfú^{an}/, /yabqa: mansúban/, /Yunsabu/, /yurfa^u/...), sans mentionner explicitement le régissant, bien qu'il est implicitement présent dans l'esprit des auteurs. Quant au glissement de sens vers les voyelles casuelles il se traduit par un abus langagier d'usage assez fréquent qui consiste à dire par exemple /fa:^oil marfú^o bi d-damma ad-da:hira ff 'a:kirihi/ (agent affecté au nominatif par la damma, voyelle u, apparente sur sa finale) sans mentionner le régissant au lieu de dire /fa:^oil marfú^o bi l-fi^l ... wa 'ala:matu rafⁱhi ad-damma ad-da:hira ff 'a:kirihi/ (agent affecté au nominatif par le verbe ..., le signifiant de son affection au nominatif est la voyelle u apparente sur sa finale).

Cependant, il est à cet égard remarquable de constater la disparition totale de cet abus de langage sur lequel nous avons, quelque part, insisté; et qui consiste à mentionner les voyelles casuelles au lieu du régissant, dans le dernier-né des manuels scolaires tunisiens: *An-Nahw al-'arabi*, kitáb al-Luġa. A vrai dire, alors que nous étions entrain de rédiger notre texte lors duquel nous avons soulevé cette question (de la substitution des voyelles casuelles au régissant) que nous avons déjà abordé lors de

notre mémoire de D.E.A (septembre 93), nous avons été agréablement surpris par la disparition de cet abus langagier dans cette nouvelle série de manuels tunisiens (éditée en 1998). Nous avons eu l'impression que les auteurs nous ont donné raison. C'est comme s'ils avaient entendu, en quelques sortes, ce que nous étions en train de dire. Mieux encore, le dernier des manuels scolaires que nous avons pu procurer, en l'occurrence *al-Wáff ff i-Qawá'id* (édité à Beyrouth 1995), non seulement évite de tomber dans le piège, mais mentionne, même si c'est occasionnellement, la rection et le régissant. Voici un exemple concrèt extrait de ce livre à la page 77 :

« صَفَّقَ الطَّائِرُ بِجَنَاحِهِ تَصْفِيقًا حِينَمَا أَلِينَا »

/saffaqa t-ta:'iru bi+ġana:hay+hi tasfi:q+an hani:n+an 'ilay+na:/

(L'oiseau a battu de ses ailes un battement [total], de tendresse pour nous)

...جناحي: اسم مجرور بالياء و علامة جرّه الياء لأنه مثنى

/ġana:hay/ : Nom mis au génitif par le /b/. La marque de sa mise au génitif est le /y/ parce qu'il est duel.

تصفيقا: مفعول مطلق للفعل "صَفَّقَ" منصوب و علامة نصبه الفتحة

الظاهرة على آخره

/tasfi:qan/ : Complément absolu du verbe /saffaqa/. Il est à l'accusatif. La marque de sa mise à l'accusatif est la /fatha/ (voyelle /a/) apparente sur sa fin.

... حينما: مفعول مطلق عامله محذوف و علامة نصبه الفتحة الظاهرة

على آخره

/Hani:nan/ : Complément absolu. Son régissant est ellipse. La marque de sa mise à l'accusatif est la /fatha/ (voyelle /a/ apparente sur sa fin »

Ainsi l'on constate, dans cet exemple, que les auteurs parlent de la mise au génitif du nom /ğana:hay/ par /fi/, la mise à l'accusatif du complément absolu /tasfi:q/ par /saffaqa/ et l'expression, par exemple, d'un régissant ellipse qui serait le verbe /hanna/ du deuxième 'complément absolu' /hani:n/. En dépit du fait que nous préférons évoquer un autre énoncé lors duquel le mot /hani:n/ serait analysé en tant que complément de cause (/maf'u:l lahu/), nous ne pouvons que nous réjouir de la disparition de cet abus de langage dans ces deux manuels scolaires. Au passage, nous soulignons une certaine linéarité dans les choix uniques des manuels, à laquelle nous consacrerons une partie lors de notre cinquième chapitre sur l'évolution. Cependant, eu égard la faible fréquence des occurrences où l'on évoque explicitement la rection, et vu le fait que ces deux manuels constituent, quelque part, une exception il ne nous semble pas que cette disparition va à l'encontre de l'affaiblissement de la rection; puisque la plupart des auteurs des manuels continuent à se taire sur la rection et les régissants.

Certes, il n'est pas exclu de trouver dans les textes anciens des expressions telles que /yartafi'u/ ou /yantasibu/ voire des attestations qui paraîtraient proches de celles de la plupart des manuels scolaires. Cependant, la tradition ne va pas jusqu'à évoquer les voyelles casuelles dans la négligence totale des régissants. Rarissimes sont les fois où des textes de la tradition n'expriment pas explicitement les régissants. Voici un

exemple extrait du Ġumal de ZAĞĠĠĠĠ (337/949) qui, à première vue, semble s'inscrire dans la ligne des manuels scolaires :

« باب التثنية و الجمع
رفع الاثنين من الأسماء بالألف ، نحو قولك : "رجلان ، و غلامان ، و
الزَّيْدان ، و العمران" و نصبهما و خفضهما بالياء ، نحو قولك : "الزَّيْدان
و العمران".
و رفع الجمع المسلم بالواو ، مثل قولك : "الزَّيْدون ، و العمرون" . و
نصبهم و خفضهم بالياء ، نحو قولك : "الزَّيْدين و العمرين" .
(الجملة ، ص 9)

« Chapitre du duel et du pluriel
Mettre au nominatif le duel (des noms) [se fait] par le Alif [/a:/] tel que ton dire :
/rağula:ni/(deux hommes), /ğula:ma:ni/, (deux
garçons), /az-zayda:ni/ (les deux Zayds) et
/al-^oamra:ni/ (les deux ^oAmrs). Le mettre à
l'accusatif et au génitif [se fait] par le ya:'
tel que ton dire : /az-zaydayni/ (les deux
Zayds) et /al-^oamrayni/ (les deux ^oAmrs).
Mettre au nominatif le pluriel externe masculin
se fait par le wa:w [/u:/] tel que ton dire :
/az-zaydu:na/ (les Zayds) et /al-^oamru:na/ (les
^oamr). Le mettre à l'accusatif et au génitif
[se fait] par la ya:' [/i:/] tel que ton dire :
/az-zaydi:na/ (les Zayds) et /al-^oamri:na/ (les
^oAmrs) »

Comme nous venons de le souligner, le texte de ZAĞĠĠĠĠ

(337/949) ne paraît pas différent de ce que nous pouvons rencontrer dans les manuels scolaires. Or l'on oublie, peut être, que ZAĞĠĠĠĠ (337/949) traite ici des noms duels et du pluriel externe masculin en dehors et indépendamment de la phrase. Ainsi il porte son intérêt sur les changements qui affectent la morphologie des mots plus que sur leurs fonctions syntaxiques. Lorsqu'il parle de mettre au nominatif les noms au duel par le Alif c'est qu'il entend traduire les changements morphologiques qui affectent le mot transformé au duel nominatif. Le passage suivant d'IBN ĠINNĠ (392/1002) illustre bien ce que nous venons de dire :

« باب التثنية »

اعلم أن التثنية للأسماء دون الأفعال والحروف ، فإذا ثبت الاسم المرفوع
زدت في آخره ألفا و نونا. تقول في الرفع: قام الزيدان و العمران.
(الجملة ، ص 21

(

« chapitre du duel

Sache que le duel concerne les noms à la différence des verbes et des particules. Si tu mets au duel le nom nominatif tu lui suffixe un alif et un nûn. Tu dis au nominatif : les deux Zayds se sont levés et les deux Amrs se sont levés ... »

Dans le même contexte et s'agissant de la même question, IBN ĠINNĠ (392/1002) évoque le pluriel masculin externe au nominatif, à l'accusatif et au génitif en employant habilement et d'une façon explicite les mêmes termes de /raf^o/ (nominatif ou cas sujet/, /nasb/ (accusatif ou cas direct)_, et surtout les expressions /bi al-wa:w wa n-nûn/ et /bi l-ya:' wa n-nûn/:

« باب جمع التذكير
وهو الذي يكون في الرفع بالواو و التون ، و في التصب و الجرّ بالياء و
التون
(اللمع ، ص 63)

« Chapitre du pluriel [externe] masculin.
C'est ce qui se traduit au nominatif par l'introduction du /wa:w/ et du /nu:n/ et à l'accusatif et au génitif par l'introduction du /ya:'/ et du /nu:n/ »

Nous n'avons trouvé guère, en tout cas dans les nombreux textes que nous avons consultés, ce genre d'attestations assez fréquent dans la plupart des manuels scolaires et qui consiste à dire lors de l'analyse syntaxique des énoncés, par exemple :

أفاعل مرفوع بالضمة الظاهرة \ ...
أ مفعول به منصوب بالياء و التون \ ...
أ اسم مجرور بالكسرة \ ... الخ

2.L'EXEMPLE DE LA COORDINATION:

2.1 Définitions de la coordination

En quête d'une définition de la coordination, nous nous sommes mis à consulter plusieurs documents, avec un certain embarras du choix. A quelques différences près, les diverses définitions disent la même chose. Il s'agit en

effet de l'association de deux ou de plusieurs éléments. L'adjonction d'un ou de plusieurs éléments ne doit pas affecter la fonction syntaxique de l'élément de base préexistant. Cette adjonction s'inscrit dans le cadre de ce que Georges MOUNIN appelle dans son *Dictionnaire⁹ de la linguistique* 'une expansion'. André ROMAN parle plutôt d'une 'extention' et réserve le terme 'expansion' pour l'extention par subordination tels que les expansions d'identification, d'identité, d'annexion, complétive et modale.¹⁰ Le dictionnaire de grammaire française *Le Bon Usage* désigne l'extention par subordination par un autre terme : la coordination implicite qu'il oppose à la coordination explicite c'est à dire celle faite par le moyen de conjonctions de coordination :

« La coordination explicite est marquée au sens strict par les conjonctions de coordination... La coordination est implicite quand elle n'est pas marquée par des conjonctions de coordination »

(*Le bon usage*, p365)

Dès lors, si la coordination explicite est reconnaissable grâce aux conjonctions de coordination, l'on se demande comment peut-on identifier cette coordination dite implicite? La tradition grammaticale arabe évoque aussi deux types de coordination: la coordination par le moyen de conjonctions qu'elle intitule: /^oatf an-nasaq/ et la coordination sans conjonctions qu'elle intitule: /^oatf al-baya:n/. Nous citerons des exemples relevant des deux types de coordinations par la suite, lors de ce chapitre.

⁹ Georges MOUNIN. *Dictionnaire de la linguistique*, p 87 (la coordination) et 132-133 (l'expansion)

¹⁰ Voir André ROMAN. *Grammaire de l'arabe*, pp 95-111: Les extensions simples.

Cependant, l'on se demande aussi si ce /^oatf al-baya:n/ n'est pas assimilable à cette coordination dite implicite ou dite coordination par subordination? L'on se demande également comment les manuels scolaires abordent-ils cette question?

2.2. Absence de /^oatf al-baya:n/ (dit coordination par apposition¹¹) dans les manuels scolaires

La notion de /^oatf al-baya:n/ est absente ou presque de nos manuels scolaires. Seul *Kitâb al-Luġa* évoque cette notion, une seule fois, dans la partie introduisant le chapitre de la coordination:

« في نهاية هذا البحث يصير التلاميذ قادرين على:

1) تعريف العطف بقسميه: عطف النسق و عطف البيان

2) معرفة حروف العطف و معانيها

3) «

(كتاب اللغة 2، ص 301)

« [En parvenant] à la fin de ce chapitre, les élèves devraient être capables de:

1) Définir la coordination sous ses deux aspects: /^oatf an-nasaq/ (coordination par le moyen de coordonnants) et /^oatf al-baya:n/ (coordination par apposition).

2) Reconnaître les particules de coordinations et leurs significations.»

En effet, et après avoir mentionné le terme de /^oatf al-

¹¹ Traduction du *Dictionnaire as-Sabfi*, Daniel REIG, entrée 667.

baya:n /, Kitâb al-Luġa, non seulement se tait sur la question, le long des treize pages qu'il consacre à la coordination (livre 2, pp 301...313), mais donne une définition de la coordination qui n'intègre pas ce concept:

« العطف هو السّرْبَط بواسطة حروف بين أجزاء الكلام »
(كتاب اللغة 2، ص 309)

« La coordination est l'agencement, [entre elles], par le moyen de particules [de coordination], des parties du discours. »

Ainsi cette définition telle qu'elle se présente, réduit la coordination à la seule faite par le moyen de coordonnants, autrement dit, au seul /^oatf an-nasaq/. De ce fait, la coordination par apposition¹² /^oatf al-baya:n/ paraît comme étant exclue.

L'on se demande, dès lors, pourquoi les auteurs de Kitâb al-Luġa se contentent de mentionner /^oatf al-baya:n/ au sein de la partie introduisant ce chapitre sans lui donner aucune suite?

Nous pensons que ces auteurs considèrent cette question comme secondaire, facultative voire plutôt problématique. Ils se contentent de la mentionner en oubliant qu'ils posent une interrogation à laquelle ils n'apportent pas de

¹² . Nous pensons que le terme 'apposition' ne rend pas pleinement le sens de /baya:n/. En effet l'apposition, définie comme une expansion positionnelle, est beaucoup plus large que le /^oatf al-bayân/. « C'est un procédé de détermination dans lequel un terme forme avec le substantif déterminé un groupe nominal sans l'intermédiaire d'un monème fonctionnel » (Voir le dictionnaire de linguistique de Georges Mounin, p37). Ainsi elle peut intégrer des formes autres que /^oatf al-bayân/ tels que les exemples : 'la tour Eiffel', 'l'affaire Dreyfus' et 'un mobilier régence' (Voir le bon usage de Grevisse, p 516)

réponses. De leur côté, les auteurs des autres manuels scolaires ne soulèvent point cette question et se contentent de décrire la coordination par le moyen de conjonctions /^oatf an-nasaq/, sans pour autant mentionner le terme: /nasaq/; comme si celle-ci représente la coordination dans l'absolu ou comme s'il n'y avait qu'une seule et unique coordination.

Voyons comment ces derniers abordent-ils cette question. Commençons par le livre al-Qawâ'id qui donne la définition suivante:

« المعطوف تابع¹³ يتوسط بينه وبين المعطوف عليه حرف من حروف العطف »

(القواعد 2، ص 314)

« Le coordonné est un appositif qui, entre lui et l'élément auquel il est coordonné, s'interpose une particule de coordination. »

Il est clair que cette définition, si on peut l'appeler ainsi, se contente de décrire la structure de la coordination et son organisation spatiale.

Base ou élément auquel le mot est coordonné + Particule de coordination + coordonné

Pour an-Nahw an-Namûdaġf, la coordination est le fait qu'un terme reçoive les mêmes voyelles casuelles qu'un autre qui le précède. A première vue, cette définition intégrerait l'apposition. Or an-Nahw n-Namûdaġf rajoute que cette

¹³ . Dans le lexique grammatical de la Alfiyya d'Ibn Mâlik, Goguyer traduit le terme /ta:bi/ par concordant, /'itba:/ par concordance et /matbu:/ par antécédent. (P264).

identité des voyelles casuelles est due à la présence d'une particule de coordination interposée entre les deux termes.

« العطف لفظ يتبع ما قبله في إعرابه بتوسط حرف من حروف العطف
بين المعطوف والمعطوف عليه »

(النحو النموذجي، ص 270)

« La coordination (consiste en) un terme qui s'accorde avec ce qui le précède, en sa déclinaison, sous (l'effet de) l'interposition d'une particule de coordination entre le coordonné et le mot auquel il est coordonné »

De son côté, *al-Luġa al-ʿArabiyya: Qawaʿid wa Nusûs* donne une définition qui s'inscrit dans la même ligne des précédentes:

« العطف تابع يتوسط بينه وبين متبوعه حرف من الحروف العاطفة و
يسمى التابع الذي يقع بعد حرف العطف معطوفا و يسمى المتبوع
معطوفا عليه »

(اللغة العربية قواعد و نصوص، ص 579)

« La coordination [consiste en] un appositif, entre qui et le mot auquel il se rapporte, s'interpose une des particules coordonnantes. L'appositif placé après la conjonction de coordination se prénomme coordonné et le mot auquel il est apposé se prénomme mot auquel il est coordonné. »

Ainsi nous pouvons dire que le livre *al-Qawaʿid* se contente de décrire la structure de la coordination et que

an-Nahw an-Namûdaġî, al-Luġa al-ʿArabiyya Qawâ'id wa Nusûs et *Kitâb al-Luġa* ne proposent pas à leur tour de véritables définitions. Ils se singularisent en établissant une sorte d'équivalence entre le concept coordination et le statut coordonné:

Coordination = /ta:biʿ/ appositif
= /lafḍ/ terme

Les manuels scolaires cherchent à simplifier, à schématiser et à normaliser les connaissances grammaticales destinées aux apprenants. Pour aboutir à cet objectif, on les voit parfois focaliser leur intérêt plus sur la forme que sur le fond. Cette pédagogie aurait, certes, ses vertus, en particulier au niveau de la mémorisation et de l'acquisition des automatismes. Cependant elle serait à double tranchant et elle peut induire dans l'erreur. En effet les manuels scolaires, tel que le laissent entendre les définitions que nous venons d'évoquer, favorisant une représentation simpliste de la coordination. C'est tout simplement une opération de repérage d'un ensemble d'éléments (deux au minimum) reliés par une conjonction. Encore faut-il donner la liste des coordonnants.

-----O-----O-----O-----O----- ...etc
-----: élément O: conjonction

Dès lors, il suffit de repérer l'anneau autrement dit la conjonction de coordination, et par la suite l'élément qui le précède et l'élément qui le succède ! Dans un contexte pareil, des phrases tels que :

(1) رأيت أبا محمدٍ و صالحاً - (2) رأيت أبا محمدٍ و صالحٍ - (3) رأيت
محمدًا و صالحاً - (4) خرج محمدٌ و صالحاً ...

(1)J'ai vu le père de Mohamed ainsi que salah - (2)J'ai

vu le père de Mohamed et de Salah - (3) J'ai vu Mohamed et Salah - (5) Mohamed est sorti (en concomitance) avec Salah - peuvent constituer une source de difficulté pour des apprenants débutants scolarisés par le biais de nos manuels scolaires. En effet nous avons proposé à notre échantillon composé de 122 personnes, un nombre de phrases, et nous leur avons demandé de nous dire s'ils y voient ou non une coordination. Parmi les phrases proposées, deux retiennent particulièrement notre attention. Au-delà du fait que l'emploi du complément de concomitance serait en soi une forme particulière de coordination, nous nous sommes forcés de nous conformer à l'esprit des manuels qui présentent la coordination et la concomitance séparément sans faire de comparaison ou de rapprochement entre les deux :

- (3) رأيت محمدا و صالحا
(4) خرج محمد و صالحا

En répondant à la question posée, à savoir l'existence ou non d'une coordination, un nombre assez élevé des personnes interrogées ont confondu le /wa/ de concomitance avec le /wa/ de coordination. Notre explication à cela est que les personnes qui se sont trompé ont réagi par réflexe et que leurs réponses reflètent, quelque part, les automatismes que les manuels scolaires leur avaient inculqués. Voici le résultat de ce questionnaire:

/ra'aytu muhammad+an wa sa:lih+an/:

- Oui il y a coordination : 117 / 122 -----> 95.9 %
- Non il n'y a pas coordination: 0 / 122 -----> 0 %
- Abstentions et/ou annulations: 3 / 122 -----> 2.45 %

/karağa muhammad+un wa sa:lih+an/

- Oui il y a coordination: 86 / 122 -----> 70.49 %
- Non il n'y a pas coordination: 31 / 122 -----> 25.40 %
- Abstentions et/ou annulations: 3 / 122 -----> 2.45 %

	1ère Phrase		2ème Phrase	
	Oui	Non	Oui	Non
A	19/20	0/20	12/20	7/20
B	18/18	0/18	14/18	4/18
C	20/20	0/20	13/20	7/20
D	37/37	0/37	35/37	2/37
E	25/27	0/27	13/27	12/27

Enfin nous pouvons dire que les manuels scolaires schématisent /^catf an-nasaq/ et surtout abandonnent /^catf al -baya:n/. Pour trouver une explication plausible à cet abandon, il ne nous reste que d'interroger la tradition, puisque la question est déjà réglée du côté des manuels scolaires.

2.3. Place de /^catf al-baya:n/ dans la tradition

En effet la tradition se distingue des manuels scolaires par la place qu'elle accorde à /^catf al-baya:n/ et par sa définition de la coordination.

Hormis al-ġumal d'Az-ZAĠĠĠĠĠ (337/949), les livres de la tradition sur lesquels nous avons travaillé, évoquent les deux types de coordination, à savoir /^catf al- baya:n/ et /^catf an-nasaq/.

Dans al-Muqaddima al-Ġuzūliyya ff n-nahw, précisément à la page 70, nous lisons ceci:

« العطف عطفان :عطف بيان و عطف نسق »

(المقدمة الجزئية في النحو، ص 70)

« [En vérité] la coordination est double: /^oatf baya:n/ (coordination par apposition*) et /^oatf nasag/ (coordination par le moyen de particules). »

Le Luma^c d'IBN ĠINNĪ (392/1002) (pp 148-149), ainsi que Taqrib 'al-Muqarrab d'Abū Hayyān al-ANDALUSĪ (745/1344) (pp 79-80), vont jusqu'à consacrer un chapitre indépendant pour chacune des deux types de coordination.

Quant aux définitions de la coordination proposées par ces ouvrages et ceux qui s'inscrivent dans leur ligne, nous lisons, par exemple, dans le Luma^c la définition suivante de /^oatf al-baya:n/:

« و معنى عطف البيان أن تقيم الأسماء الصريحة غير المأخوذة من الفعل مقام الأوصاف المأخوذة من الفعل. تقول قام أخوك محمد كقولك قام أخوك الظريف. »

(اللمع في العربية، ص 148)

« La signification de /^oatf al-baya:n/, est [le fait que tu puisses] mettre les noms proprement dits et non dérivés du verbe à la place des attributs dérivés du verbe. Tu dis:

(Il) s'est levé, ton frère Muhammad.

(Ton frère Muhammad s'est levé)

comme ton dire:

(Il) s'est levé, ton frère, le gracieux.

(Ton frère, le gracieux, s'est levé) »

Taqrib al-Muqarrab, de son côté, le définit comme suit:

« عطف البيان جريان اسم جامد معرفة على اسم مثله شهرة أو دونه. »

(تقريب المقرَّب، ص 80)

« /^oatf al-baya:n/ est [le fait] qu'un nom non dérivé et déterminé se rapporte à un [autre] nom aussi célèbre ou moins célèbre que lui. »

Dans al-Muqaddima al-Ġuzūliyya, nous lisons la définition suivante:

« عطف البيان هو الاسم الجاري على اسم دونه في الشهرة »

(المقدمة الجزئية في النحو، ص 70)

« /^oatf al-baya:n/ est le nom qui se rapporte à un [autre] nom moins célèbre que lui. »

Les ouvrages de grammaire arabe relativement récents et que nous avons classés dans le prolongement de la tradition, s'inscrivent en effet, à ce niveau, dans la même ligne que la tradition. A titre d'exemple, Ġami^c ad-Durūs al-'Arabiyya de ĠALĀYĪNĪ leur consacre deux sous chapitres indépendants. Il donne la définition suivante de /^oatf al-baya:n/:

« عطف البيان هو تابع جامد يشبه النعت في كونه يكشف عن . »

المراد كما يكشف النعت وينزل من المتبوع منزلة الكلمة

الموضحة لكلمة غريبة قبلها

(جامع الدروس العربية 3، ص 243)

« /ʿatf al-baya:n/ est un concordant non dérivé, semblable à l'épithète parce qu'il explicite le [terme] voulu tel que l'épithète. Il se situe, par rapport au [mot auquel il est] concordé, en tant que mot explicatif d'un [autre] mot étrange qui le précède. »

Ainsi, tandis que la tradition grammaticale arabe maintient, péniblement, /ʿatf al-baya:n/, c'est un fait, cependant que les manuels scolaires ont décidé de l'abandonner. Ceux qui font exception à cette règle, ne le conservent qu'artificiellement. Pourquoi ces manuels scolaires, ne lui accordent pas une plus grande importance? S'agit-il d'un choix délibéré dicté par la ou les stratégies pédagogiques des auteurs? Bref, leurs pose-t-il problème?

Nous pensons que la réponse ou du moins une partie de la réponse à cette question réside dans la nature même des définitions que nous venons de présenter que nous tenterons d'exploiter dans ce qui suit. Il convient en premier abord de voir si la notion de /ʿatf al-baya:n/ peut comporter des difficultés que des livres, essentiellement normatifs, tels que nos manuels scolaires, ne peuvent intégrer.

Comme nous venons de le souligner, le *Luma*⁷ d'IBN ĠINNĪ (392/1002) consacre deux chapitres à la coordination. Avec un peu de recul et plus d'attention, nous constatons sans trop de difficultés que le premier chapitre s'intitule: /ba:b ʿatf al-baya:n/ et que le second

s'intitule: /ba:b al-ʿatf/ (chapitre de la coordination). Dès lors la question qui se pose est la suivante: Pourquoi Ibn Ġinni s'est contenté d'intituler son deuxième chapitre par /al-ʿatf/ tout court et s'est abstenu de mentionner le terme /nasaq/, comme il l'a fait pour /ʿatf al-baya:n/ en mentionnant le terme /baya:n/.

Nous pensons que la véritable coordination, dans 'l'inconscient' d'IBN ĠINNĪ (392/1002), est celle du /nasaq/ c'est à dire celle faite par le moyen de coordonnants. Notre hypothèse se trouve appuyée par la suite du texte d'IBN ĠINNĪ (392/1002) qui écrit:

« باب العطف و هو النسق »

(اللمع في العربية، ص 149)

« Chapitre de la coordination. Elle est le /nasaq/ (coordination par le moyen de coordonnants) »

Ainsi l'on peut conclure, d'après ce texte, que la coordination s'assimile au /nasaq/, et que l'égalité est parfaite: Celui qui dit /ʿatf/ dit /nasaq/ et vice versa. Autrement dit, le /ʿatf al-baya:n/, n'est pas une coordination réelle.

La deuxième remarque que nous faisons concerne le contenu même de ces définitions de /ʿatf al-baya:n/ données par la tradition, qui nous semblent exprimer quelques divergences. Si dans la *Muqaddima Ġuzūliyya*, ĠUZŪLĪ (607/1210) définit: « /al-ism al-ġa:ri; ʿala: ismin du:nahu fi: š-šuhrati »¹⁴ (le nom se rapportant à un [autre] nom moins célèbre que lui), *Ṭaqrīb al-Muqarrab* va plus loin et donne une

définition qui, éventuellement, place les deux mots coordonnés au même rang de célébrité : « /ğarayānu ismin ġāmidin maʿrifatin ʿala: ismin miṭlahu šuhratan ʿaw du:nahu/»¹⁵ (C'est le fait qu'un nom figé déterminé se rapporte à un [autre] nom aussi célèbre ou moins célèbre que lui)

Il est clair que cette divergence, quant au degré de la célébrité du mot coordonné par rapport à sa base, peut constituer un facteur de réticence des manuels scolaires à l'égard de /ʿatf al-baya:n/; d'autant plus que cela ne doit pas nous faire oublier le risque souligné par nombre de grammairiens de confondre le coordonné par apposition avec le permutatif /al-badal/, s'ils sont au même niveau de célébrité. Dans tous les cas, outre cet embarras, juger de la célébrité d'un mot par rapport à un autre reste de l'ordre du subjectif en l'absence de critères précis ou de signes apparents. Cette confusion peut aussi se sentir au niveau de l'annexion. L'exemple suivant, assez particulier, rapporté par an-Nahw aš-Šāmil de ʿAbd al-Munʿim SAYYID ʿAbd ʿĀL, le montre:

« أرسل النبي عليه الصلاة والسلام رسائلَ خطاباتٍ إلى

ملوك الفرس و الروم »

(النحو الشامل 3 ، ص 47)

« Le prophète, que la bénédiction et le salut de Dieu soient sur lui, a envoyé des lettres messages aux rois des Persans et des Romains. »

¹⁴. Voir al-Muqaddima al-Ġuzūliyya, p 70

¹⁵. Voir Taqrīb al-Muqarrab, p 80

Dans cette phrase le mot /kita:ba:tin/ peut constituer une source de confusion du fait qu'il peut être interprété de deux façons différentes:

-La première consiste à l'analyser en tant qu'expansion d'annexion.

-Et la deuxième consiste à l'analyser en tant que /ʿatf baya:n/ (coordination par apposition).

Cette difficulté d'interprétation découle de la nature même des mots /rasa:'ila/ et /kita:ba:tin/. Le premier étant interdit, de par son schème, de nounation ; et le second étant interdit, de par son statut de pluriel féminin sain, de la voyelle casuelle /a/+n.

En résumé nous pouvons dire que:

Le fait que ZAĠĠĀĠĪ (337/949), dans le Ġumal, ne consacre pas de chapitre à /ʿatf al-baya:n/; le fait qu'IBN ĠINNĪ (392/1002), bien qu'il lui réserve un bref chapitre, intitule le chapitre suivant qu'il consacre à /ʿatf an-nasaq/ par /al-ʿatf/ tout court, assimilant ainsi la coordination à celle faite par le moyen de prépositions; et enfin le fait que le contenu des différentes définitions révèle l'existence de quelques divergences voire quelques confusions, en particulier, quant au niveau de la célébrité du mot auquel se rapporte /ʿatf al-baya:n/, constitueraient des facteurs qui seraient révélateurs des origines de la réticence des manuels scolaires voire de leur délaissement de cette notion de /ʿatf al-baya:n/

3. L'EXEMPLE DU GENITIF:

Outre l'affaiblissement de la rection et l'abandon de /ʿatf

al-baya:n/, nous avons constaté l'amenusement et l'affaiblissement de quelques particules du génitif dans les manuels scolaires.

3.1. Amenusement de quelques particules de génitif dans les manuels scolaires

S'agissant de dresser l'inventaire des particules de génitif, nous avons constaté que les ouvrages de la tradition grammaticale arabe, à quelques exceptions près, citent les mêmes particules, à savoir: /min/, /'ila:/, /'an/, /'ala/, /fi:/, /bi/, /li/la/, /wa/, /ka/, /ta/, /hatta:/, /rubba/, /ha:ša:/, /kala:/, /'ada:/, /mud/, et /mundu/. Quelques-uns, principalement dans les rangs de grammairiens originaires de l'Andalousie (et/ou du Maghreb), vont au-delà des particules déjà mentionnées et en citent d'autres. Notre attention a été particulièrement retenue par Abû Hayyân al-ANDALUSÎ (745/1344) qui, dans le Taqrîb al-Muqarrab cite, en plus des particules du génitif déjà évoqués, /la'alla/, /al-hamzatu li-istifha:min 'aw qat'in/, /mu/, /mun/, et /lawla:/

« حروف الجرّ من ، و إلى ، و عن ، و عيسى ، و في ، و حاشي ، و خلا ، و عدا ، و ربّ ، و لعلّ ، و الباء ، و اللّام ، و الكاف ، و حتّى ، و منذ ، و منذ ، و الهاء ، و الهمزة لاستفهام أو قطع ، و مُ ، و مُنْ ، و الواو ، و التاء ، و الفاء ، و لولا »

(تقریب المقرّب ، ص 70)

Du côté des des manuels scolaires, le consensus est loin d'être fait à propos de cette question. Nombre parmi

eux font l'économie de quelques particules du génitif, non seulement celles spécifiques à quelques ouvrages donnés tel l'exemple de Taqrîb al-Muqarrab, que nous venons de citer; mais aussi parmi celles qui font le consensus de la tradition. Quatre parmi les cinq manuels que nous avons consultés à propos de cette question, ne citent pas /mud/ et /mundu/. Trois parmi les mêmes manuels ne citent pas /ha:ša:/, /kala:/ et /'ada:/.

En effet les deux séries de manuels tunisiens: *kitâb al-Luğa* (livre 2) et *an-Nahw al-'Arabî* (livre 2) ne citent pas parmi les particules du génitif /ha:ša:/, /kala:/, /'ada:/, /mud/ et /mundu/. Le manuel syrien *al-Qawa:'id* ne cite pas les mêmes particules, ni d'ailleurs /rubba/ et /wa:w rubba/ cités par *Kitâb al-Luğa*. Cependant il laisse entendre qu'il s'agit des particules les plus connues (/wa min 'ašhariha:/ ...). Le manuel scolaire libyen *al-Luğa al-'Arabiyya Qawa:'id wa nusûs* ne cite pas /mud/ et /mundu/. Il cite /ha:ša:/, /kala:/ et /'ada:/ sans apporter aucun commentaire alors qu'il cite les autres particules une par une en expliquant leurs significations. Seul le manuel scolaire égyptien *at-Tadribât* dresse un inventaire proche de la tradition, voire identique à quelques ouvrages de la tradition.

Tableau synoptique des particules du génitif

Les particules du génitif	LA TRADITION				LES MANUELS SCOLAIRES				
	La Muqadd Guzul.	Taqrîb Al-Muqarr.	Le Gumal	Le Luma ⁶	Le nahw Arabi	Le Qawa:'id -id	Le Tadri -ba:t	Le Luğa 'arab	Kitâb Al-Luğa
Min	+	+	+	+	+	+	+	+	+

'ila:	+	+	+	+	+	+	+	+	+
^c an	+	+	+	+	+	+	+	+	+
^c ala:	+	+	+	+	+	+	+	+	+
Fi:	+	+	+	+	+	+	+	+	+
Le ba:'	+	+	+	+	+	+	+	+	+
Le la:m	+	+	+	+	+	+	+	+	+
Le wa:w	+(1)	+	+	+	+	+(1)	+	+(1)	+
Le ka:f	+	+	+	+	+	+	+	+	+
Hatta:	+	+	+	+	+	+	+	+	+
Rubba	+	+(2)	+	+	+	-	+(3)	+	+
Wa/Rubba	-	-(2)	+	-	-	-	-	-	+
Ha:ša:	+	+	+	+	-	-	+	+	-
<u>k</u> ala:	+	+	+	+	-	-	+	+	-
^c ada:	+	+	-	-	-	-	+	+	-
Mud	+	+	-(4)	+	-	-	+	-	-
Mundu	+	+	+(4)	+	-	-	+	-	-
Le ta:'	+	+	+(1)	+	+	+(1)	+	+	+
Autres	Mun* Lawla :	La ^c alla Ha: ^c hamza mu mun lawla :							

(1): Les particules de génitif mentionnées ci-dessus dans le tableau sont annotées par des expressions signifiant leur lien étroit avec: le serment /'al-qasam/.

(2): Le *Taqrib al-Muqarrab* ne cite pas un /wa:w rubba/ particule de génitif indépendante. Cependant il cite /rubba/ en évoquant « son wa: et son fa: »: « رِبُّوْهُمَا وَفِيْهَا »

Selon le *Taqrib al-Muqarrab*, /rubba/ peut se présenter sous plusieurs formes : /ruba/, /rubu/, /rub/, /rabba/, /raba/, /rubbat/ et /rubat/ ; il peut être affecté par : /ma:/, /fi:/, /'ala:/, /'an/, le/k/, le/l/.

/kala:/, /ha:ša:/, /'ada:/ et /lawla:/.

(3) Le manuel scolaire at-*Tadribat* III débute son chapitre sur les particules de génitif par une présentation de toutes les particules où il n'évoque pas /rubba/. Puis cite par la suite /rubba/ indépendamment des autres particules de génitif en disant ceci: رِبُّوْهُمَا وَفِيْهَا
(4) Dans sa note, l'éditeur dit que dans la copie (ش) /mundu/ est suivi par /mud/.

Dès lors l'on se demande pourquoi cette réticence d'un nombre de manuels scolaires à l'égard de quelques particules du génitif? Nous allons tenter de trouver une réponse du côté de la tradition.

3.2. Les particules de génitif dans la tradition

3.2.1. /ha:ša:/, /kala:/, /'ada:/, /mud/ et /mundu/

Le Ğamal qui considère /ha:ša:/, /kala:/ et /'ada:/ comme faisant partie des particules du génitif, ne les traite pas tel que les autres particules du génitif. Il se contente de faire allusion à /ha:ša:/ et /kala:/ dans le chapitre qu'il consacre à cette question et renvoie le lecteur au chapitre /al-'istiṭna'/(l'exception):

« و لحاشا و خلا حكم آخر يذكر في باب الاستثناء
(الجمال في النحو ، ص

(62

« Il existe, pour /ha:ša:/ et /kala:/ un autre énoncé. Il sera évoqué lors du chapitre l'exception »

Quant à /^ʿada:/ il le cite en soulevant la question de /ha:ša:/ et /kala:/ lors du chapitre de l'exception:

« فَأَمَّا سِرِّي "و" سُؤْي "و" سَوَاء "و" حَاشَا "و" حَلا، فَإِنَّهَا تَخْفِضُ عَلَى كُلِّ حَالٍ، كَقَوْلِكَ: قَامَ الْقَوْمُ سَوِي زَيْدٍ، وَحَاشَا عَمْرٍو، وَحَلا مُحَمَّدًا. »
(الجمَل في النّحو، ص

(232

« Quant à /siwa:/, /suwa:/, /sawa:'un/, /ha:ša:/ et /kala:/ ils affectent, en tout cas, au génitif; tel que ton dire:

/qa:ma al-qawm-u siwa: Zayd+in (génitif) wa ha:sa: 'amr+in (génitif) wa kala: Muhammad+in (génitif)/

(les gens se sont levé, /siwa:/ (sauf) Zayd, /ha:ša:/ (excepté) Amr et /kala:/ (hormis) Muhammad. »

« وَ كَذَلِكَ "عَدَا" تَخْفِضُ وَ تَنْصِبُ مَا بَعْدَهَا مَا ، وَ الْوَجْهَ النَّصْبِ »

(الجمَل في النّحو، ص 233)

« Pareil [à /ha:ša:/ et /kala:/] est /^ʿada:/. Il régit le nom qui le suit au génitif ou à l'accusatif; le mieux c'est l'accusatif »

Dans le Luma^f aussi IBN ĠINNĪ (392/1002) qui cite /ha:ša:/, /kala:/, /muḍ/ et /mundu/ parmi les particules du génitif, renvoie le lecteur au chapitre: /al'istitna:/' (l'exception) et à celui de /muḍ/ et /mundu/. Il est à

cet égard, remarquable qu'IBN ĠINNĪ (392/1002) place le chapitre les particules du génitif entre celui de l'exception et celui de /muḍ/ et /mundu/ comme s'il voulait concilier la double appartenance de /ha:ša:/ et /kala:/ voire /^ʿada:/ aux classes des accusatifs et des génitifs d'un côté; et la double appartenance de /muḍ/ et /mundu/ aux classes des génitifs et des nominatifs de l'autre côté. Ainsi lisons-nous dans le chapitre les particules du génitif ceci:

« حَاشَا وَ حَلا وَ قَدْ مَضَى ذِكْرُهُمَا . وَ مَذُومِنْدُ وَ لَمَّا بَابِ مَفْرَدٍ ، وَ حَتَّى ، وَ لَهَا بَابٌ »

(اللمع في العربية، ص 127)

« .../ha:ša:/ et /kala:/, ils ont été déjà cités; /muḍ/ et /mundu/, ils ont un chapitre à part; et /hatta:/, il a [aussi] un chapitre. »

Quant au statut de /muḍ/ et /mundu/, IBN ĠINNĪ (392/1002) écrit ceci:

« اعْلَمْ أَنَّ كُلَّ وَاحِدَةٍ مِنْهُمَا، تَصْلُحُ أَنْ تَكُونَ اسْمًا رَافِعًا ، وَ أَنْ تَكُونَ حَرْفًا جَارًّا . وَ الْأَغْلَبُ عَلَى (مَذُ) أَنْ تَكُونَ اسْمًا رَافِعًا . وَ الْأَغْلَبُ عَلَى (مِنْدُ) أَنْ تَكُونَ حَرْفًا جَارًّا »

(اللمع في العربية، ص

130

« Sache que chacun d'entre eux peut servir de nom qui régit au nominatif ou de particule affectant au génitif. /muḍ/ est le plus souvent nom affectant au nominatif. /mundu/ est le plus

souvent particule affectant au génitif. »

De même et s'agissant du statut de /ha:ša:/ et /kala:/, nous lisons dans le Luma^o (pages 125,126) ceci:

« أما حاشا و خلا فيكونان فعلين فينصيان و يكونان حرفين
فيجران »

(اللمع في العربية ، ص ص 125 - 126)

« Quant à /ha:ša:/ et /kala:/, ils peuvent être deux verbes alors ils affectent à l'accusatif ; comme ils peuvent être deux particules alors ils affectent au génitif »

3.2.2. Statut de /ʿan/, /ʿala:/ et /hatta:/ entre la tradition et les manuels scolaires

Ainsi cette double appartenance de /ha:ša:/, /kala:/, /ʿada:/, /mud/ et /mundu/ est à l'origine de la réticence de nombre de manuels scolaires quant à les classer parmi les particules du génitif dans les chapitres portant sur le génitif. Toutefois, l'on se demande pourquoi les mêmes manuels scolaires s'accordent unanimement sur l'appartenance de /ʿan/, /ʿala:/ et /hatta:/ à la classe des particules du génitif alors que du côté de la tradition, ZAĞĠĠĠĠ (337/949), Abū Hayyān et d'autres, nous apprennent que /ʿan/ et /ʿala:/ peuvent avoir chacun un double statut

« فأمّا عن و علي فقد يكونان اسمين، و ذلك أنّه قد تدخل
عليهما حروف الخفض »

(الجمال في النحو ، ص 60)

« Quant à /ʿan/ et /ʿala:/, ils peuvent être des noms, ceci parce qu'ils peuvent être précédés par les particules du génitif. »

« و إن ارتفع تالي "مذ و منذ" أو باشر "عن و علي" حرف جرّ أو
كانا في نحو: دغ عنك ، و هوّن عليك ، فأسماء »

(تقريب المقرّب ، ص 71)

« Si le mot suivant /mud/ et /mundu/ se met au nominatif, si une particule de génitif affecte /ʿan/ et /ʿala:/ ou s'ils se présentent tels que /daʿʿanka/ (ne tiens pas compte de) et /hawwin ʿalayka/ (ne t'en fais pas), alors ce sont des noms »

Et que /hatta:/ peut avoir un triple statut, voire même un quadruple statut selon IBN ĠINNĠ (392/1002):

« اعلم أنّ حتّى في الكلام على أربعة أضرب ؛
تكون غاية ، فتجرّ الأسماء على معنى إلى . و تكون عاطفة
كالسواو و يتبدأ بعدها الكلام و تضرر بعدها أن فتصب الفعل
المستقبل... »

(اللمع في العربية ، ص 132)

« Sache que /hatta:/ est, en discours, de quatre emplois [différents].

Il peut signifier le but, alors il régit les noms au génitif dans le sens de /ʿila:/. Il peut signifier la coordination tel que le

/wa:w/. On débute après lui, le discours. On suppose la présence, après lui, de /'an/, alors il régit le verbe futur et lui affecte la voyelle /a/ »

Les manuels scolaires ont tranché, autrement dit, ils ont fait leur choix. Pour eux, en tout cas ceux sur lesquels nous avons travaillé, désormais /'an/ et /'ala:/ sont classés particules du génitif exclusivement (conformément aux textes de l'arabe moderne). Nulle part dans ces manuels on évoque l'éventualité de leur classement en tant que noms. Quant à /hatta:/, les manuels scolaires, ne pouvant pas faire autrement, ont préféré, exceptionnellement, lui garder ses deux statuts ; à savoir la particule de coordination et la particule de génitif. C'est ainsi que nous lisons par exemple dans le Kitâb al-Luġa, au sujet de /'an/, /'ala:/ et /hatta:/ ceci

« من، إلى، عن، على، في، الباء، اللام : و تدخل هذه الحروف السبعة على الاسم الظاهر و ما يحل محله و الضمير .
الواو، الكاف، حتى : و تختص هذه الثلاثة بالاسم الظاهر »

(كتاب اللغة 3 ، ص 33)

« /min/, /'ila:/, /'an/, /'ala:/, /fi:/, /al-ba:'u/, /al-la:mu/: ces sept particules se placent devant le nom apparent, ce qui le remplace, et le pronom.

/al-wa:wu/, /al-ka:fu/, /hatta:/: ces trois [particules] concernent le nom apparent. »

3.2.3. les particules de génitif et l'annexion

Nombre de grammairiens de la tradition traitent les particules de génitif et l'annexion dans le même chapitre. A vrai dire, ils considèrent le syntagme composé par la préposition et le mot qu'elle affecte comme étant une forme d'annexion. Parmi ces grammairiens nous citons en particulier SIBAWAYHI (180/796) :

« و الجزم إنما يكون في كل اسم مضاف إليه »

(الكتاب 1 ، ص 419)

« Le génitif se manifeste à travers tout nom annexé »

ZAĞĞĀĠĪ (337/949) cite explicitement les particules du génitif dans le cadre de l'annexion :

« اعلم أن الخفض لا يكون إلا بالإضافة ، و هو خاص بالأسماء . والذي يكون به الخفض ثلاثة أشياء : حروف و ظروف وأسماء ليست بحروف ولا ظروف »
(الجمال في النحو ، ص

(60

« Sache que le génitif ne se réalise que par l'annexion. Il est spécifique aux noms. Il se fait au moyen de trois choses : des particules, des circonstanciels et des noms qui ne sont ni des particules ni des circonstanciels »

Cependant, ce point de vue ne fait pas l'unanimité des grammairiens de la tradition. A titre d'exemple Abû Hayyân al'ANDALUSÎ (745/1344) ne fait aucune allusion aux

particules de génitif lors du chapitre qu'il consacre à l'annexion, ni à l'annexion lors du chapitre qu'il consacre aux particules de génitif. En effet et en dépit du cas indirect du mot affecté par une préposition ou annexé, nous pensons que la structure du syntagme de l'annexion diffère de celle d' /al-ğarr/ formée par la préposition et le mot qu'elle affecte, à plusieurs niveaux :

- L'annexion est une forme de détermination telle que le /la:m/ de l'article /'al/, ce qui n'est pas le cas de la préposition :

« باب الإضافة

وهي في الكلام على ضربين:

أحدهما: ضم اسم إلى اسم، هو غيره، بمعنى (اللام)

(اللمع ، ص

(136

« Chapitre de l'annexion

Elle est, en discours, de deux types:

L'un est [le fait] d'annexer un nom à un autre, qui en diffère¹⁶, tel que le /la:m/ [de détermination] »

- Dans le cas de l'annexion, le mot annexé est postposé à sa base ; alors que la préposition se place devant le mot qu'elle régit au génitif :

¹⁶ . L'auteur fait allusion au différent qui existe entre les Basriens et les Koufiens quant à la validité de la détermination d'un nom en lui annexant un autre nom sémantiquement équivalent. Les Koufiens pensent que cela est possible, en se basant sur le le dire des arabes et le Coran (إِنْ جَاءَ لَكُمْ مِنَ الَّذِينَ كَفَرُوا بِالْحَقِّ قَوَاعِدٌ فَاسْتَغْنِي عَنْهُمْ وَالَّذِينَ يَحْكُمُونَ بَيْنَهُمْ أَن يَدِينُوا بِنُورِ اللَّهِ وَأَن يَأْتُوا بِنُورِ اللَّهِ فَهُمْ سَاهُونَ), alors que les Basriens pensent qu'on ne peut pas déterminer un nom par son équivalent puisqu'ils sont tous les deux indéterminés. (Voir le

Structure de l'annexion : base (1) + mot annexé (2)

Structure du/ğarr/par la particule:

Préposition (0) + base (1)

- La relation entre la préposition et le mot qu'elle affecte est une relation directe, alors qu'on peut supposer l'interposition d'une sous-entendue particule de génitif, telle que /min/, entre l'annexion et sa base :

« الإضافة نسبة بين اسمين ، على تقدير حرف الجرّ ، توجب جرّ الثاني

أبداً - ويسمى الأوّل مضافاً ، و الثاني مضافاً إليه . فالمضاف و المضاف :

اسمان بينهما حرف جرّ مقدّر»

(جامع الدروس العربيّة، ج 3 ، ص 205)

« L'annexion est une relation [d'attribution] entre deux noms supposant l'existence d'une particule du génitif sous-entendue. Elle entraîne toujours l'affectation du deuxième [mot] au génitif (cas indirect) ... Le premier [mot] se prénomme /mudáf/ (terme auquel a été annexé un autre) et le second /mudáf 'ilayhi/ (terme annexé au premier). Le Mudáf et le Mudáf ilayhi sont deux noms, entre qui [s'interpose] une particule du génitif sous-entendue »

Ainsi, dans les manuels scolaires la question est définitivement tranchée. En consacrant deux chapitres indépendants à l'annexion et aux particules du génitif, les manuels scolaires présentent les deux questions comme étant deux questions séparées, disjointes et sans aucun rapprochement. Le seul lien qui peut exister entre elles

'Insáf, livre II, p436-438)

est leur appartenance à la classe des génitifs.